

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhodé et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements .. 7 fr. 14 fr. 26 fr. Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de ce journal sont reçues exclusivement : A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

Aux dernières Dépêches

L'Ordre du jour du général Boulanger

LE NOUVEAU CABINET

L'INTERPELLATION D'AUJOURD'HUI

Intervention allemande EN BELGIQUE

Dissolution ou Démission

La lecture des dépêches qui suivent, expliquera pourquoi nous nous dispensons de faire aujourd'hui à cette place notre article quotidien.

Nous sommes, par l'entêtement du président de la République, en plein gâchis. Voilà quinze jours que cela dure, et il n'y a pas de raison pour que la situation ne se prolonge pas encore si quelque incident ne vient dénouer ou trancher ce nœud gordien.

Voilà quinze jours que M. Grévy, par son obstination à refuser une politique de réformes et à repousser le général Boulanger du cabinet, nous condamne à piétiner dans le bourbier.

Il a successivement usé, dans ces deux longues semaines, une demi-douzaine de présidents du conseil et un demi-cent de ministres accessoires.

Aujourd'hui, il a épuisé le stock des hommes ministrables et même de ceux qui ne l'étaient pas.

Il faut que cela finisse, et pour en finir, il faut ou que le Président donne sa démission ou qu'il constitue dans les vingt-quatre heures un ministère de dissolution.

ERNEST VAUQUELIN

LA CRISE MINISTÉRIELLE

(Par fil spécial de la Tribune.)

Combinaison disloquée

Paris, 30 mai, 2 h. La combinaison Rouvier sur laquelle les opportunistes fondaient de si grandes espérances et dont ils considéraient le succès comme assuré, a déjà subi une dislocation des plus graves. Deux des membres de la gauche radicale qui en faisaient partie viennent d'informer M. Rouvier de leur refus : ce sont MM. Barbe et de Héridia.

Le général Sanssier et l'amiral Jaurès ont décliné également le poste qui leur avait été offert dans le cabinet.

La toile de Pénélope

Paris, 30 mai. — Tout est de nouveau en question. Après les refus dont ma précédente

dépêche vous a informés, voici que celui de M. Bousquet vient de se produire inopinément.

M. Rouvier travaille à remplacer l'amiral Jaurès par M. Barbey, sénateur du Tarn, ancien officier de marine; mais il est difficile de prévoir le moment où les vides qui se produisent à chaque instant dans sa combinaison seront tous comblés. M. Ranc disait aujourd'hui dans les couloirs : « Rouvier fait là un véritable travail de Pénélope. » Le mot est des plus justes.

Pointages laborieux

Paris, 30 mai, 3 h. 12. — Les amis du futur président du conseil opportuniste continuent à chercher, par de minutieux pointages, les 155 membres de droite et 145 républicains qui formeront la majorité désirée.

A trois heures, nous sommes allés à l'Officiel, où nous avons appris que le secrétaire de la Rédaction et les compositeurs de ce journal ont été convoqués par dépêches, ce qui supposerait la formation d'une nouvelle liste que nous ferons connaître aussitôt qu'elle sera publiée.

Nouvelle combinaison

Paris, 6 h. s. — Voici les noms qui étaient mis en avant à 5 heures et demie et qui étaient donnés comme constituant le ministère arrêté définitivement à l'Elysée.

MM.

Rouvier, finances et postes. Fourrens, affaires étrangères. Général Féron, guerre. Barbey, marine. Barbe, agriculture. Mascou, justice. Dautresme, commerce et travaux. Fallières, intérieur. Spuller, instruction publique.

Les journaux du matin

Paris, 30 mai. — La Justice dit que la tentative d'usurpation de MM. les sénateurs est scandaleuse. Ces messieurs veulent ordonner, interdire, avoir un ministère à leur gré, subissant leurs conditions. Le suffrage restreint veut gouverner... en France?... Mais, bonnes gens, vous oubliez la révolution de février!

La Lanterne dit que le cabinet Rouvier n'est pas fait et nous croyons fermement qu'il ne se fera pas. Un ministère composé de ferrystes, c'est la crise ouverte dans quarante-huit heures, ajoute-t-elle; c'est une aventure, une chute dans l'inconnu.

Le Radical s'exprime ainsi : Nous ne croyons pas qu'un ministère Rouvier soit possible. Il faudra en revenir à un cabinet Floquet qui, cette fois-ci, devra nettement rompre avec la coterie opportuniste et se contenter des 350 voix de l'extrême-gauche, la gauche radicale et les indépendants.

Le XIX^e Siècle croit que le ministère Rouvier n'a aucune chance de durer et ne fera qu'aggraver les discordes existant entre les républicains. Dans ces conditions, nous persistons à croire qu'il aimera mieux renoncer à cette entreprise inopportune que de courir au devant d'un échec ridicule.

Le Voltaire tire la conclusion suivante : De tous les incidents de cette longue crise, c'est qu'il y a à la Cham-

bre une majorité républicaine qui ne doit point s'inféoder à certaines ambitions, ni céder à des entraînements divers, sous peine de voir avancer le terme de son mandat.

LETTRE DE PARIS

Paris, 30 mai.

Le cabinet est constitué, nous dit-on. C'est décidément M. Rouvier qui a réussi à achever la toile de Pénélope; mais vous entendez bien que Jules Ferry était derrière lui qui donnait des conseils, n'osant d'ailleurs se montrer, par crainte des sifflets et des pommes cuites.

Car c'est un fait très digne de remarque et très significatif, que cet effacement du chef avoué de la faction opportuniste. Pendant toute cette longue crise, il a été vingt fois appelé à l'Elysée, on l'a constamment trouvé au plus fort de cette mêlée d'ambitions, d'intrigues, de rancunes et d'envies dont nous venons d'avoir l'éclairant spectacle. Mais jamais il n'a été question de lui confier la présidence du conseil, jamais M. Grévy n'a songé à lui demander de constituer le nouveau cabinet. C'est que tout le monde, au Palais-Bourbon aussi bien qu'à l'Elysée, a parfaitement conscience de l'écrasante impopularité dont est frappé ce malfaiteur public; ramener au pouvoir l'homme néfaste du Tonkin c'eût été jeter à l'opinion le plus imprudent, le plus audacieux des défis.

Nous n'aurons donc pas Ferry, mais nous aurons ses doubles : les Spuller, les Fallières, les Casimir-Périer, les Etienne, les Cochery, tout l'état-major de la coterie des tripoteurs politiques. Aucun radical, cela va sans dire, n'a voulu consentir à entrer dans cette combinaison phénoménale, condamnée à vivre sous l'humiliante protection de la droite. Ce n'est point que des sollicitations pressantes n'aient été adressées à plusieurs de nos amis, MM. Granet, Lockroy, Boyssat, de Heredia, notamment, ont reçu des offres formelles et réitérées. Ils les ont dédaigneusement repoussées, et l'on ne doit même pas les en féliciter, car en refusant c'est leur propre dignité qu'ils ont sauvegardée.

Etait-il admissible qu'un seul républicain sincère consentit à entrer dans ce ministère, déshonoré par son alliance nécessaire — disons mieux : par sa complicité avec la droite? Le gouvernement est, à cette heure, entre les mains d'une « camarilla » sans vergogne, qui n'a pas de principes, mais seulement des appétits. Nous allons voir ce que durera cette aventure.

Dès sa première apparition devant la chambre, le ministère sera interpellé, probablement par un membre de la gauche radicale. Survivra-t-il à cette interpellation? C'est douteux, mais enfin c'est possible. Oui, si se peut qu'il parvienne à former une majorité de quelques voix avec les opportunistes, les débris du défunt centre-gauche, les amis particuliers de M. Grévy et la droite; car la droite le protège ouvertement; le pacte a été conclu entre M. de Mackau et M. Jules Ferry, et dans les couloirs de la Chambre, M. Paul de Cassagnac faisait hier une active propagande en faveur de ses nouveaux alliés. Mais en supposant que cette première

interpellation ne soit pas fatale au ministère Rouvier, il se buttera inévitablement au grand obstacle qui a fait trébucher M. Goblet; la question budgétaire. A la vérité, on assure que pour prolonger son existence, le « cabinet des doubles » aurait l'intention de proroger la Chambre à partir du 15 juin.

J'imagine que c'est là une mauvaise plaisanterie. Et quoi! surprendre les travaux parlementaires, alors que les bases du budget de 1888 ne sont pas même jetées, interrompre la session alors qu'aucune des lois qui devaient être son œuvre n'est entrée en discussion? Est-ce possible?

Sans doute la prorogation des Chambres au 15 juin aurait, pour la coterie, cet avantage de donner au ministère étrange qu'elle vient de constituer un répit de cinq mois, pendant lesquels il pourrait, tout à son aise, préparer la dissolution et manipuler la matière électorale. Mais il est des difficultés financières avec lesquelles il faut compter; on ne peut dissoudre la Chambre, quelque envie qu'on en ait, sans que le budget ait été préalablement voté.

D'ailleurs, rien ne prouve que M. Grévy soit converti à cette idée de la dissolution, caressée par les opportunistes. Le président de la République vient de prouver, il est vrai, que le grand âge lui avait enlevé une partie de sa lucidité intellectuelle; puis, certains chagrins de famille, sur lesquels je ne veux pas insister, un scandaleux procès où son nom sera forcément mêlé et qui paraît devoir s'engager avant peu, ont bien pu l'absorber au point de lui faire perdre de vue les intérêts du pays. Mais s'il a eu la bêtise de consentir à ramener aux affaires la séquelle opportuniste ligée à la droite, il est encore permis de douter qu'il se prête à une politique de casse-cou dont les monarchistes bénéficieraient exclusivement.

En tous cas, le devoir des radicaux est de se préparer dès maintenant à toutes les éventualités; comme le disait hier, à la réunion de l'extrême-gauche, un député de Saône-et-Loire, le moment est venu, pour les républicains de principes, d'affirmer leur programme et de s'organiser en vue de la lutte électorale.

Maurice REINAUD.

DÉPÊCHES DE « LA TRIBUNE »

Par fil télégraphique spécial

INFORMATIONS

ANARCHISTES AUTRICHIENS

Vienne, 30 mai. — Un complot anarchiste a été découvert dans la faubourg de Sechshaus. Une caisse de dynamite a été trouvée chez un nommé Titz.

Il y a eu douze arrestations.

LE GRISOU EN ANGLETERRE

Paris, 30 mai. — Quarante cadavres, pour la plupart méconnaissables, ont été déjà retirés des houillères d'Udston; on s'attend à trouver de nouvelles victimes. Une foule considérable assiste aux travaux de sauvetage. On

ignore encore la véritable cause de l'explosion. La reine a télégraphié exprimant son affliction et sa sympathie pour les victimes.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

FORTIFICATIONS DU JAPON

Shanghai, 30 mai. — L'empereur du Japon a donné de son trésor 300,000 yens (1,550,000 fr.) pour la construction de fortifications sur le littoral. Suivant l'exemple du souverain, des Japonais de toutes les classes de la société ont ouvert une souscription nationale pour constituer un capital destiné à couvrir les frais de ces constructions.

CYCLONE DANS LA MER DES INDES

Calcutta, 30 mai. — Un cyclone des plus violents a sévi sur Sangor, mercredi et jeudi, et a causé de terribles ravages dans toute la région. On est sans nouvelles de plusieurs navires chassés en haute mer par la tempête; l'un d'eux avait à bord 75 passagers.

LE SÉJOUR EN ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 30 mai. — D'après un avis officiel, les commis-voyageurs français munis d'une carte de légitimation délivrée en Alsace-Lorraine n'ont pas besoin d'un permis de séjour spécial.

PROVOCATIONS ALLEMANDES

Metz, 30 mai. — Le grand état-major ne cherche plus à dissimuler les préparatifs de guerre. Il semblait que les troupes massées en Alsace-Lorraine devaient suffire pour garder les frontières de l'Allemagne; l'état-major ne le croit pas. Voici quelques détails à ce sujet : Le 15^e corps d'armée (Alsace-Lorraine) reçoit chaque jour de nouveaux renforts, outre ceux qui lui ont été attribués par la loi militaire récemment votée par le Reichstag.

Cette loi ne comportait pas d'augmentation de cavalerie, ce qui n'a pas empêché le grand état-major de renforcer cette arme en Alsace-Lorraine.

Ainsi le 15^e corps compte deux brigades de cavalerie, à Metz et à Strasbourg. Trois nouveaux régiments, un de dragons et deux de uhlans, sont récemment arrivés dans le pays annexé.

D'autre part, les forts de Metz sont renforcés d'une façon formidable.

Un officier de Metz disait dernièrement : « Metz sera allemand aussi longtemps que l'empire d'Allemagne existera. »

Cette semaine l'état-major va faire exécuter d'immenses travaux entre la Moselle et la Seille, à l'ouest du fort de Queuleu. Le fort de Saint-Privat est transformé en fort de première classe. Deux redoutes formidables sont élevées en ce moment entre Saint-Privat et la ligne ferrée de Pagny. Une d'elles domine le célèbre château de Frescati, où fut signée la capitulation de Metz, le 27 octobre 1870.

AFFAIRES D'IRLANDE

Londres, 30 mai. — La Pall Mall Gazette dit que les troupes, composées de 200 constables et de 100 hommes d'infanterie, chargées de protéger les évictions à Bodjick, en Irlande, ont été obligées de procéder comme dans une véritable campagne, se couvrant d'une ligne de tirailleurs et obstruant, un à un, les fossés et les autres obstacles qui barraient la route.

Les habitants du pays environnant avaient été prévenus, au son des cloches et des cornes à bouquin, de l'approche des troupes et étaient accourus au nombre de plus de 4,000 pour protéger la maison de la veuve Marga-

ret Namara qu'on allait expulser parce qu'elle devait 72 liv. st. à son landlord, le colonel O'Callaghan.

Au moment où le shérif ordonnait à ses hommes de pénétrer dans la maison, solidement barricadée, il fut saisi d'une attaque d'épilepsie, qui provoqua une explosion de joie parmi les spectateurs, tenus en respect par les troupes. A la suite de cet incident, l'éviction de Mme M. Namara a dû être abandonnée.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

Vienne, 30 mai. — Il résulte d'informations particulières adressées de Berlin à des notabilités politiques de notre ville, que malgré les avis enregistrés par la presse allemande officielle, l'état du Kronprinz est loin d'être rassurant.

Le professeur Airchow, qui a examiné le prince impérial d'Allemagne a exprimé à ses amis les craintes que lui inspirent non pas seulement l'affection locale, mais surtout l'état général du prince.

La Campagne de M. O'Brien

New-York, 30 mai. — M. O'Brien est arrivé vendredi soir à Montréal, où il a été accueilli par les acclamations d'un millier de personnes qui ont détaché les chevaux du land irlandais et l'ont conduit à Saint-Laurence Hall en chantant le Good save Ireland.

Une réception en l'honneur de M. O'Brien sera donnée, le 2 juin prochain, à l'Académie de Musique de New-York.

Le meeting organisé pour la venue de M. O'Brien a eu lieu samedi à Montréal. Le député irlandais a pris la parole devant un public dont la plus grande partie lui était plutôt hostile. Toutefois, aucun désordre ne s'est produit. M. O'Brien a été parti pour Boston dans la journée. Sa campagne canadienne est terminée. Les dépêches de source anglaise assurent qu'il a manqué complètement son but et n'a fait que consolider la position de lord Lansdowne.

Il est incontestable cependant que cette campagne n'a apporté un surcroît d'activité au parti irlandais d'Amérique, dont les manifestations en faveur du Home-Rule sont, comme on sait, si vivement redoutées des Anglais.

Le Père Glynn aurait déclaré qu'il n'obéira pas à l'injonction qui lui a été faite de se rendre à Rome.

L'Espagne et l'Italie dans la Mer Rouge

Madrid, 30 mai. — La nouvelle du Pôpolo Romano, donnant à entendre que l'Italie pourrait proposer à l'Espagne la cession de Massauah et d'Assab, a appelé ici l'attention.

L'opinion n'est pas favorable à la cession de Massauah, qui ne serait d'aucune utilité pour l'Espagne.

La cession d'Assab conviendrait mieux à l'Espagne, qui pourrait y établir un dépôt de charbon pour la ligne de vapeurs des Philippines.

Voir nos dernières Dépêches A LA 3^e PAGE

Germanisation de l'Alsace-Lorraine

On écrit de Mittelwirth, au Journal d'Alsace :

« Ce matin, deux de nos concitoyens, les nommés F... , charpentier, et M... , vigneron, mariés et pères de famille,

feuilleton de LA TRIBUNE du 31 Mai 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

SEPTIÈME PARTIE

IV

Cécile demeura avec Bonnemort. Ce qui la retenait là, tremblante et fascinée c'était qu'elle croyait reconnaître ce vieux : où avait-elle donc rencontré cette face carrée, livide, tatouée de charbon ? et brusquement elle se rappela, elle sentit des mains froides qui la serrèrent au cou. C'était lui, elle retrouvait l'homme, elle regardait les mains posées sur ses genoux, des mains d'ouvrier accroupi dont toute la force est dans les poignets, solides encore malgré l'âge. Peu à peu, Bonnemort avait paru s'éveiller, et il l'apercevait, et il l'examinait lui aussi, de son air béant. Une flamme montait à ses joues, une secousse nerveuse tirait sa bouche, d'où coulait un mince filet de salive noire. Attrés, tous deux restaient l'un devant l'autre, elle florissante, grasse et fraîche des langues p-resses

et du bien-être repu de sa race, lui gonflé d'eau, d'une laideur lamentable de bête fourbue, détruit de père en fils par cent années de travail et de faim.

Au bout de dix minutes, lorsque les Grégoire, surpris de ne pas voir Cécile, rentrèrent chez les Maheu, ils poussèrent un cri terrible. Par terre, leur fille gisait, la face bleue, élargie. A son cou, les doigts avaient laissé l'empreinte rouge d'une poigne de géant. Bonnemort, chancelant sur ses jambes mortes, était tombé près d'elle sans pouvoir se relever. Il avait ses mains crochues encore, il regardait le monde de son air imbécile, les yeux grands ouverts. Et, dans sa chute, il venait de casser son plat, la cendre s'était répandue, la boue des crachats noirs avait éclaboussé la pièce; tandis que la paire de gros souliers s'alignait, saine et sauvé, contre le mur.

Jamais il ne fut possible de rétablir exactement les faits. Pourquoi Cécile s'était-elle approchée? comment Bonnemort, cloué sur sa chaise, avait-il pu la prendre à la gorge? Evidemment, lorsqu'il l'avait tenue, il devait s'être acharné, serrant toujours, étouffant ses cris, culbutant avec elle, jusqu'au dernier râle. Pas un bruit, pas une plainte, n'avait traversé la mince cloison de la maison voisine. Il fallut croire à un coup de brusque démence, à une tentative inexplicable de meurtre, devant ce cou blanc de fille. Une telle sauvagerie stupéfiante, chez ce vieil infirme qui avait vécu en brave homme, en brute obéissante, contraire aux idées nouvelles. Quelle rancune, inconnue de lui-même, lentement empoisonnée, était-elle donc montée de ses entrailles

à son crâne? L'horreur fit conclure à l'inconscience, c'était le crime d'un idiot.

Cependant, les Grégoire, à genoux, sanglotant, suffoquant de douleur. Leur fille adorée, cette fille désirée si longtemps, comblée ensuite de tous leurs biens, qu'ils allaient regarder dormir sur la pointe des pieds, qu'ils ne trouvaient jamais assez bien nourrie, jamais assez grasse! Et c'était l'effondrement même de leur vie, à quel bon vivre, maintenant qu'ils vivraient sans elle?

La Levaque, éperdue, criait : — Ah! le vieux bougre, qu'est-ce qu'il a fait là? Si l'on pouvait s'attendre à une chose pareille!... Et la Maheude qui ne reviendra que ce soir! Dites donc, si je courrais la chercher.

— Anéantis, le père et la mère ne répondaient pas.

— Hein? ça vaudrait mieux... J'y vais.

Mais avant de sortir, la Levaque avisa les souliers. Tout le coran s'agitait, une foule se bousculait déjà. Peut-être bien qu'on les volerait. Et puis, il n'y avait plus d'homme chez les Maheu pour les mettre.

Doucement, elle les emporta. Ça devait être juste le pied de Bouteloup. A Réquillart, les Hennebeau attendaient longtemps les Grégoire, en compagnie de Négrel. Celui-ci, remonté de la fosse, donnait des détails : on espérait communiquer le soir même avec les prisonniers; mais on ne retirerait certainement que des cadavres, car le silence de mort continuait. Derrière l'ingénieur, la Maheude, assise sur la poutre, écoutait toute blanche, lorsque

la Levaque arriva lui conter le beau coup de son vieux. Et elle n'eut qu'un grand geste d'impatience et d'irritation. Pourtant, elle la suivit.

Madame Hennebeau détaillait. Quelle abomination! cette pauvre Cécile, si gaie ce jour-là, si vivante une heure plus tôt? Il fallait que M. Hennebeau fût entré un instant sa femme dans la mesure du vieux Mouque. De ses mains maladroites, il la dégrafa, troublé par l'odeur de muse qu'exhalait le corsage ouvert. Et, comme, ruisselante de larmes, elle étreignait Négrel, effaré de cette mort qui coupait court au mariage, le mari les regarda se lamenter ensemble, délivré d'une inquiétude. Ce malheur arrangait tout, il préférait garder son neveu, dans la crainte de son cocher.

V

En bas du puits, les misérables abandonnés hurlaient de terreur. Maintenant, ils avaient de l'eau jusqu'au ventre. Le bruit du torrent les étourdissait, les dernières chutes du cuvelage leur faisaient croire à un craquement suprême du monde; et ce qui achevait de les affoler, c'étaient les hennissements des chevaux enfoncés dans l'écurie, un cri de mort, terrible, inouï, d'animal qu'on égorgé.

Mouque avait lâché Bataille. Le vieux cheval était là, tremblant, l'œil dilaté et fixe sur cette eau qui montait tous les jours. Rapidement, la salle de l'accrochage s'emplit, on voyait grandir la crue verdâtre, à la lueur rouge des trois lampes, brûlant encore sous la voûte. Et, brusquement, quand il sentit

cette glace lui tremper le poil, il partit des quatre fers, dans un galop furieux, il s'engouffra et se perdit au fond d'une des galeries de roulage.

Alors, ce fut un sauve-qui-peut, les hommes suivirent cette bête.

— Plus rien à foutre ici! criait Mouque. Faut voir par Réquillart.

Cette idée qu'ils pourraient sortir par la vieille fosse voisine, s'ils y arrivaient avant que le passage fût coupé, les emporta maintenant. Les vingt se bousculaient à la file, tenant leurs lampes en haut, pour que l'eau ne les éteignît pas. Heureusement, la galerie s'élevait d'une pente insensible, ils allaient pendant deux cents mètres, luttant contre le flot, sans être gagnés davantage. Des croyances endormies se réveillaient dans ces âmes éperdues, ils invoquaient la terre, c'était la terre qui se vengeait, qui lâchait ainsi le sang de la veine, parce qu'on lui avait tranché une artère. Un vieux bégayait des prières oubliées, en pliant ses poignes en dehors, pour apaiser les mauvais esprits de la mine.

Mais, au premier carrefour, un désaccord éclata. Le palefrenier voulait passer à gauche, d'autres auraient qu'on raccourcirait, si l'on prenait à droite. Une minute fut perdue.

— Eh! laissez-y la peau, qu'est-ce que ça me fiche! s'écria brutalement Chaval. Moi, je file par là.

Il prit la droite, deux camarades le suivirent. Les autres continuèrent à galoper derrière le père Mouque, qui avait grandi au fond de Réquillart. Pourtant, il hésitait lui-même, ne savait pas où tourner. Les têtes s'égarèrent, les anciens ne reconnaissaient

plus les voies, dont l'écheveau s'était comme embrouillé devant eux. A chaque bifurcation, une incertitude les arrêtait court, et il fallait se décider pourtant.

Etienne courait le dernier, relégué par Catherine, que paralysaient la fatigue et le peur. Lui, aurait filé à droite, avec Chaval, car il le croyait dans la bonne route; mais il l'avait lâché, quitté à rester au fond. D'ailleurs, la débânde continuait, des camarades avaient encore tiré de leur côté, ils n'étaient plus que sept derrière le vieux Mouque.

— Pends-toi à mon cou, je te porterai, dit Etienne à la jeune fille, en la voyant faiblir.

— Non, laisse, murmura-t-elle, je ne peux plus, j'aime mieux mourir tout de suite.

Ils s'attardaient de cinquante mètres en arrière, et il la soulevait malgré sa résistance, lorsque la galerie brusquement se boucha : un bloc énorme qui s'effondrait et les séparait des autres. L'inondation détrempait déjà les roches des éboulements se produisaient de tous côtés. Ils durent revenir sur leurs pas. Puis, ils ne surent plus dans quel sens ils marchaient. C'était fini, il fallait abandonner l'idée de remonter par Réquillart. Leur unique espoir était de gagner les tailles supérieures, où l'eau viendrait peut-être les délivrer, si les eaux baissaient.

Etienne reconnut enfin la veine Guillaume.

— Bon! dit-il, je sais où nous sommes. Nom de Dieu! nous étions dans le vrai chemin; mais va te faire fiche, mainte-

ont été arrêtés au saut du lit par la gendarmerie et transférés à la prison départementale de Colmar. Le jour de la fête patronale, ces individus ont crié : « Vive la France ! » dans la rue ; un garde champêtre leur fit observer que ces cris étaient séculiers ; ils se rendirent alors dans la cave de l'un d'eux ; ou mis en liasse par des dégustations de vin, ils se sont mis à chanter la Marseillaise, dont les sons, paraît-il, se sont répercutés au dehors. »

LES FÊTES DE RABELAIS

Avec un soleil rayonnant de soleil, Meudon eût été bien tout à fait charmant ; mais il a plu tout le jour, et il faut bien l'avouer, la fête champêtre en a été moins gaie. Des chars allégoriques, la fanfara Voltairienne, la musique du 36^e régiment de ligne, ont reçu et donné des audaces sur la place de la mairie aux organisateurs de la fête : l'Association générale des étudiants, le cercle des Estourmeaux, les Citadins, les Pêcheurs, les Rabelaisiens et le Cercle républicain d'Indre-et-Loire. Puis, arrivés très nombreux invités venus de tous côtés. Une grande cavalcade historique, suivie des pompiers et du Conseil municipal de Meudon a ensuite fait, au son de toute une compagnie de trompes, de sapeurs, le parcours qui conduit au carrefour sur lequel vient d'être érigé le superbe buste du sculpteur Truphème, sur le socle duquel on a gravé l'inscription suivante :

A FRANÇOIS RABELAIS 1483-1553

Curé de Meudon Docteur de Montpellier et caloyer des Isles d'Hyères Les Cigaliers, les habitants de Meudon et les Rabelaisiens Le maire de Meudon, M. Lecorbiller, a pris la parole pour remercier les autorités et les donateurs qui ont patronné l'œuvre. Henry Fouquier, président de la Cigale, a prononcé un discours d'un esprit très élevé et qui a été couvert d'applaudissements. Armand Silvestre, président des Rabelaisiens, dans une harangue très patriotique, a revendiqué pour notre pays le rôle qu'il considère comme une fierté nationale. Un concours de poésie avait été institué ; Mounet-Sully y a les trois sonnets qui ont obtenu les premiers prix et dont les auteurs sont : M. Ernest Pontois, M. Jean Fugueron, M. Marc Legrand. Ces poésies, naturellement, célébraient toutes l'ancien curé de Meudon ; Mounet-Sully, les poètes et Rabelais ont été acclamés. Le long défilé de la cavalerie et de sa suite a fait ensuite une agréable promenade dans le Bas-Meudon et dans Bellevue. A cinq heures, une représentation théâtrale du temps, a semblé plaire infiniment aux nombreux assistants.

Incendie de l'Opéra-Comique DE PARIS

L'Enquête

M. Guillot, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, est chargé de faire une enquête sur les causes de l'incendie de l'Opéra-Comique et sur les responsabilités encourues. La tâche de l'honorable magistrat ne sera pas des plus faciles, tant sont nombreuses et complexes les questions qu'il aura à examiner et à décider. Il en est une, entre autres, qui a une importance capitale. Comment se fait-il que, pendant la première heure de l'incendie, personne n'ait songé qu'il fallait presque nécessairement y avoir eu un plus ou moins grand nombre de spectateurs qui étaient restés dans les coulisses et les escaliers du théâtre et qui avaient pu y être asphyxiés ? Par une fatalité inouïe la conviction que le public tout entier avait pu évacuer la salle et qu'il n'y avait rien de se précipiter que des artistes s'était emparé de tous les esprits, et aucune tentative n'a été faite, aucun effort, dans les escaliers, dans les coulisses, alors que cette partie de l'édifice n'a été envahie par les flammes, que près d'une heure après le commencement de l'incendie.

En voici une preuve qui doit faire amèrement regretter ce lamentable oubli : M. de G... qui se trouvait sur la place de l'Opéra-Comique, s'apercevant que le feu n'avait pas encore gagné le contrôle s'y engagea vingt minutes après qu'il avait été engagé par les spectateurs. Une fumée encore incertaine, mais n'était pas encore infernale. Les monts quelques marches d'un escalier dans l'obscurité et, sous ses pieds, il rencontra des étoffes et des corps étendus en travers. En se baissant, il rencontra une jambe et, en la tirant en dehors, il ramena une ouvrière tombée asphyxiée, qui ne tarda pas à reprendre ses sens. M. de G... essaya de renouveler ce sauvetage ; mais, la fumée devenant de plus en plus épaisse, il fut obligé de reculer devant une asphyxie imminente.

Il y avait à ce moment plus d'une demi-heure que l'incendie avait commencé. Nous le répons, comment se fait-il que tout le monde, sans exception, ait eu confiance dans cette affirmation non vérifiée, qu'il ne restait plus un seul spectateur dans la salle ? Il faut avouer que, quand la fatalité s'en mêle, il est inouï avec quelle facilité elle arrive à aveugler les plus clairvoyants et à troubler les plus avisés.

Comité de Secours

Voici la liste des membres du comité formé, sous le patronage de l'administration des beaux-arts, pour la répartition des secours aux victimes de l'incendie du théâtre de l'Opéra-Comique :

- MM. Berthelot, sénateur ; Le général Coste, président du conseil d'administration du cercle militaire ; Le colonel Gaston, commandant le régiment de sapeurs-pompiers de Paris ; Camille Doucet, président de la commission des auteurs et compositeurs dramatiques ; Halanzier, président de l'Association des artistes dramatiques ; Colnet Daëge, président de l'Association des artistes musiciens ; Le prince Alphonse de Rothschild ; Le baron de Sagazan ; Hébrard, président du syndicat de la Presse parisienne ; Carvalho, directeur du théâtre national de l'Opéra-Comique ; Kempfen, directeur des beaux-arts ; Des Chapelles, chef du bureau des théâtres ; Régnier, sous-chef du bureau des théâtres ; Gouzien, commissaire du gouvernement près les théâtres subventionnés.

Victime du Devoir

Tous les journaux ont signalé l'héroïque conduite de M. Tierce, choriste à l'Opéra-Comique, qui a trouvé la mort en voulant accomplir, pour la troisième fois, un sauvetage au milieu des flammes. La Caisse des victimes du devoir vient de faire remettre d'urgence à sa veuve une somme de 500 fr.

Solidarité internationale

Non seulement dans la population de Vienne, mais aussi partout dans les provinces de la monarchie austro-hongroise, se manifeste l'intérêt sincère et chaleureux qu'inspire la catastrophe dont Paris vient d'être frappé. Les journaux publiant des pages entières de télégrammes donnant les plus minutieux détails de l'incendie et les scènes tragiques qui se sont passées, et surtout on en parle avec des sentiments de profonde pitié en évoquant toujours au souvenir du désastre au Ring-Théâtre en 1881. On n'oublie pas les témoignages de sympathie que Paris manifeste à cette occasion pour la capitale de l'Autriche-Hongrie et on veut procéder aujourd'hui par réciprocité. Dans la séance du Conseil municipal, le maire s'est exprimé ainsi : « Paris vient d'être frappé d'une catastrophe qui fait appel à notre compassion. Lors du désastre de Ring en 1881, les habitants de Paris ont généreusement prouvé leur sympathie en envoyant à Vienne une somme considérable. Je crois donc être l'interprète de vos sentiments en chargeant notre commission financière de soumettre une proposition conforme à la circonstance dans la prochaine séance du Conseil. »

En dehors des secours que votera le conseil municipal, l'initiative privée et celle de la presse viennoise ne manqueront pas d'agir dans un but bienfaisant. Déjà des souscriptions sont envoyées aux journaux. Ceux-ci expriment, ce matin, la part que prend la population viennoise à la catastrophe. Le Wiener Tagblatt, le Neues Wiener Tagblatt et la Neue Freie Presse s'expriment dans le même sens que le Fremdenblatt.

Victimes de l'Incendie

Les obsèques ont été réglées ainsi : Les corbillards au nombre de 34, seront de cinquante en cinquante. Sur ce nombre, 10 victimes appartiennent au personnel de l'Opéra-Comique. Ce sont : MM. Maquart, choriste ; Charles Monnin, habilleur ; Jean Jannin, habilleur ; Mmes Joséphine Lescauer, habilleuse ; Tourtois, danseuse, transportées à leur domicile, et MM. Octave Tierce, choriste ; Berthaux, habilleur ; Mmes Gillet, danseuse ; Varnout, danseuse ; Ferri, danseuse, transportés à l'Hôtel général.

Les cadavres seront transportés par des fourgons jusqu'à l'église. Les vingt-trois autres victimes n'appartiennent pas au personnel du théâtre. Parmi elles, plusieurs n'ont pas encore été reconnues. Les inhumations auront lieu au cimetière de Pantin. Sur la demande de la famille, le corps de Mlle Gillet, danseuse, sera seul transporté au cimetière des Batignolles.

Inhumations

Quelques victimes ont été inhumées samedi et hier. M. Cambault, demeurant rue de la Chaussée d'Antin, 21, a été enterré au cimetière

de Pantin. Le deuil était conduit par ses deux neveux. Mme Coudurier, une des plus anciennes ouvrières de l'Opéra-Comique a été transportée à l'Hôtel-Elysée, puis à son domicile, rue Lepic, 90. C'est de là qu'elle est partie pour sa dernière demeure au cimetière de Pantin.

A trois heures, obsèques de Mmes Schieldrick, M. Gadot, consul de Norvège aux Etats-Unis, et passage à Paris s'étant chargé du service. Le corps parti de l'Hôtel-Dieu a été inhumé au cimetière de Bougny. Mme veuve Blondel, morte chez elle des suites de ses blessures, a été inhumée au cimetière de Pantin. Mme veuve Cavellier, propriétaire à Ferrières-sur-Risle (Eure), était venue passer quelques jours à Paris. Mercredi, elle trouva la mort dans la catastrophe de l'Opéra-Comique. Son corps avait été transporté chez une amie, Mme Berthier, rue de Valenciennes, 30. C'est de là qu'il est parti pour Ferrières, où auront lieu les obsèques.

Epouvantable catalogue

Voici la liste des cadavres déposés à la Morgue. N° 353. — Femme. — Taille 1 m. 60, cheveux châtains, hottine à boutons, bas laine bleu, pantalon blanc, chemise marquée H. B., boutons d'oreilles, net bracelet, une baguette or, un porte-monnaie contenant huit francs. N° 354. — Homme. — Papiers au nom de C. Bourin, à Chevière (Oise). N° 355. — Homme. — Chaussettes rouges. N° 356. — Femme. — Costume jaquette bleue, jupe marron, corset rouge éventailé, chapeau de paille avec plumes de paon, bottines à boutons, bas noirs, pantalon blanc, jupe et corset blancs. N° 357. — Homme. — Complet, veston en drap quadrillé, jarretières violettes, un petit couteau à manche blanc, un étui à cigares en toile jaune, un porte-monnaie en métal blanc contenant trois pièces de deux francs, quatre pièces de cinquante centimes. N° 358. — Femme. — Costume lie de vin, gants en filloselle violette, corset noir éventailé rouge, jupe noir rayé jaune, un fichu de laine rouge, bas noirs, une alliance, une bague en or avec inscription : « Mipa », une bague ornée de trois perles blanches et de six saphirs, et une broche en métal jaune. N° 359. — Homme. — Complètement carbonisé. N° 360. — Homme. — Habillé d'un pantalon drap noir, chemise blanche marquée E. L., cravate noire, bottines claquées. Objets trouvés sur lui : Une paire de jumelles, une montre avec chaîne en or, un trousseau de cinq clefs, un couteau et un porte-monnaie contenant 13 francs 80 centimes. N° 361. — Femme. — Habillée d'un costume noir, un gilet de flanelle, un en coton, marqué D. M. ; corset noir, un jupon rayé noir et gris, un corset en flanelle, un pantalon blanc bordé de dentelles, un caleçon de coton, une paire de jarretières rouges, bas noirs marqués D. M. ; mouchoir blanc bordé de bleu et marqué L. R. ; chaussée de petits souliers. Objets trouvés sur elle : cinq bagues en or, une chevalière et une alliance, une montre avec chaîne en argent portant le n° 19364 trois bracelets argent, un porte-monnaie en cuir de Russie avec 2 fr. 75. N° 362. — Femme. — Méconnaissable, sans autre vêtement qu'un chiffon noir sur les reins. N° 363. — Femme. — Un mètre soixante, chemise garnie de broderies, veste d'un corset noir avec ornements rouges, d'une robe en cachemire noire, d'un jupon blanc or, une chevalière et une alliance, une montre avec chaîne en argent portant le n° 19364 trois bracelets argent, un porte-monnaie en cuir de Russie avec 2 fr. 75. N° 364. — Femme. — Habillée d'un costume noir, un gilet de flanelle, un en coton, marqué D. M. ; corset noir, un jupon rayé noir et gris, un corset en flanelle, un pantalon blanc bordé de dentelles, un caleçon de coton, une paire de jarretières rouges, bas noirs marqués D. M. ; mouchoir blanc bordé de bleu et marqué L. R. ; chaussée de petits souliers. Objets trouvés sur elle : cinq bagues en or, une chevalière et une alliance, une montre avec chaîne en argent portant le n° 19364 trois bracelets argent, un porte-monnaie en cuir de Russie avec 2 fr. 75. N° 365. — Femme. — Méconnaissable, sans autre vêtement qu'un chiffon noir sur les reins. N° 366. — Femme. — Un mètre soixante, chemise garnie de broderies, veste d'un corset noir avec ornements rouges, d'une robe en cachemire noire, d'un jupon blanc or, une chevalière et une alliance, une montre avec chaîne en argent portant le n° 19364 trois bracelets argent, un porte-monnaie en cuir de Russie avec 2 fr. 75. N° 367. — Femme. — Habillée d'un costume noir, un gilet de flanelle, un en coton, marqué D. M. ; corset noir, un jupon rayé noir et gris, un corset en flanelle, un pantalon blanc bordé de dentelles, un caleçon de coton, une paire de jarretières rouges, bas noirs marqués D. M. ; mouchoir blanc bordé de bleu et marqué L. R. ; chaussée de petits souliers. Objets trouvés sur elle : cinq bagues en or, une chevalière et une alliance, une montre avec chaîne en argent portant le n° 19364 trois bracelets argent, un porte-monnaie en cuir de Russie avec 2 fr. 75. N° 368. — Femme. — Méconnaissable, sans autre vêtement qu'un chiffon noir sur les reins. N° 369. — Femme. — Un mètre soixante, chemise garnie de broderies, veste d'un corset noir avec ornements rouges, d'une robe en cachemire noire, d'un jupon blanc or, une chevalière et une alliance, une montre avec chaîne en argent portant le n° 19364 trois bracelets argent, un porte-monnaie en cuir de Russie avec 2 fr. 75. N° 370. — Femme. — Habillée d'un costume noir, un gilet de flanelle, un en coton, marqué D. M. ; corset noir, un jupon rayé noir et gris, un corset en flanelle, un pantalon blanc bordé de dentelles, un caleçon de coton, une paire de jarretières rouges, bas noirs marqués D. M. ; mouchoir blanc bordé de bleu et marqué L. R. ; chaussée de petits souliers. Objets trouvés sur elle : cinq bagues en or, une chevalière et une alliance, une montre avec chaîne en argent portant le n° 19364 trois bracelets argent, un porte-monnaie en cuir de Russie avec 2 fr. 75.

Le service d'ordre se compose de quatre-vingts gardiens de la paix, sous les ordres de MM. officiers, MM. Guillot et Garnaud, des 11^e et 9^e arrondissements. Ils sont chargés de tenir la foule éloignée des décors, de la circulation excellente, non seulement pour faciliter les travaux, mais encore pour éviter de nouveaux accidents, car le feu continue à couvrir sous les débris.

Le service d'ordre

Le service d'ordre se compose de quatre-vingts gardiens de la paix, sous les ordres de MM. officiers, MM. Guillot et Garnaud, des 11^e et 9^e arrondissements. Ils sont chargés de tenir la foule éloignée des décors, de la circulation excellente, non seulement pour faciliter les travaux, mais encore pour éviter de nouveaux accidents, car le feu continue à couvrir sous les débris.

Les recherches

Il est malheureusement certain qu'un certain nombre de cadavres restent encore sous les débris. Pour prévenir les exhalaisons pestilentielles, on a fait verser dans l'eau des chlorures de zinc, avec lequel on arrose continuellement les débris. Grâce à ces précautions, l'atmosphère aux abords du théâtre est sensiblement moins empestée. C'est un travail pénible que de dégager intacts ces corps carbonisés, décolorés et brisés par la chute des matériaux. Dans les deux escaliers qui conduisent au foyer du public, des cercueils en bois blanc, avec des inscriptions imprimées, ont recouvert d'une couche de peinture marron, sont étagés. Derrrière les débris, dans le foyer, sont placés des bûches ouvertes, remplies de sciure de bois, brûlées à recevoir les débris humains qu'on retire.

Les équipes d'ouvriers ont terminé l'exploration et le déblaiement des galeries supérieures. Tous les escaliers ont été étayés afin de prévenir les effondrements. Un pont de bois a été établi sur les dessous de la scène, ce qui permet de déblayer du côté de la rue Marivaux.

Contre la palissade qui fait face à la sortie des cercueils et au bureau du commissaire de service, un des débris de poutre un homme vêtu de noir, la figure pâle, et assis. C'est M. Bauju, un négociant de Paris. Il assistait à la représentation de Mignon avec sa femme et sa fille. Il est sorti de la salle, croyant que les deux femmes le précédaient. Plus tard il a constaté leur disparition. Et depuis cet instant, il est là, les yeux fixés sur le vestibule où l'on ensevelit les morts. Chaque fois qu'un nouveau cadavre arrive à la Morgue, traversant le groupe des magistrats qui s'écartent, respectant cette douleur, jette un regard sur le corps qu'on met en bière en revient s'asseoir à la même place, en secouant la tête et en sanglotant.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Scène émouvante

Contre la palissade qui fait face à la sortie des cercueils et au bureau du commissaire de service, un des débris de poutre un homme vêtu de noir, la figure pâle, et assis. C'est M. Bauju, un négociant de Paris. Il assistait à la représentation de Mignon avec sa femme et sa fille. Il est sorti de la salle, croyant que les deux femmes le précédaient. Plus tard il a constaté leur disparition. Et depuis cet instant, il est là, les yeux fixés sur le vestibule où l'on ensevelit les morts. Chaque fois qu'un nouveau cadavre arrive à la Morgue, traversant le groupe des magistrats qui s'écartent, respectant cette douleur, jette un regard sur le corps qu'on met en bière en revient s'asseoir à la même place, en secouant la tête et en sanglotant.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Les Morts

Deux cadavres ont été apportés hier à la Morgue : 1^o Celui d'une jeune femme paraissant âgée de 25 ans et qui n'a pas été reconnue ; 2^o Celui d'un jeune homme de 27 ans, reconnu pour être le corps de M. Ganne, demeurant 5, rue Beudant. Les recherches continuent, poussées avec la même activité. On espère avoir terminé dans deux jours.

Opéra, 3,000,000 au moins, 6,000,000 au plus. Odéon (ne jouant que neuf mois de l'année), 300,000 fr. ; Nations, 700,000 fr. ; Gaité, 500,000 fr. ; Porte-Saint-Martin, 500,000 fr. ; Variétés, 300,000 fr. ; Palais-Royal, 200,000 fr. ; Ambigu, 200,000 fr. ; Beaumarchais, 200,000 fr. ; Châtelet, 200,000 fr. ; Théâtre-Français, 200,000 fr. ; Opéra-Comique, 1 million ; Cirque d'Été, 300,000 fr. ; Cirque d'Hiver, 300,000 fr. ; Cluny, 500,000 fr. ; etc.

Les recettes des théâtres

L'incendie de l'Opéra-Comique a eu sur le public des théâtres une certaine influence. Est-ce crainte? Est-ce tout autre motif, le nombre des spectateurs a diminué partout. Cette petite panique ne durera pas longtemps, mais il est curieux de le signaler : et c'est en se rendant compte de l'écart des recettes au lendemain du sinistre que l'on peut juger des impressions du public. Nous avons cherché parmi dix-sept établissements de deuxième et de troisième ordre la diminution des recettes.

Le total s'élevait chez eux, le 25 mai, à 32,422 francs. Il n'était plus le lendemain, que de 20,741 francs. Les recettes ont donc subitement baissé de plus d'un tiers. Ce sont surtout les théâtres gais qui ont été le plus éprouvés. L'un d'eux, qui faisait mercredi 5,131 francs, n'en faisait plus, le lendemain, que 2,986 francs. Un autre dont les recettes étaient, le mercredi, de 3,781 fr. ne faisait plus jeudi, que 2,223 francs. Un troisième est tombé de 2,017 à 1,221.

Les Secours

La date du 4 juin a été choisie par les organisateurs du concert au bénéfice des victimes. Le but de la représentation et la présence des artistes éminents qui se sont groupés autour du président de l'œuvre suffisaient d'ailleurs à assurer le succès. M. Coquelin avait, présentement en tournée dans le Nord, a promis son concours. M. Hennappe, maire de Nanterre, vient de décider qu'une quête serait faite aujourd'hui par la rosière qui doit être couronnée. Le produit de cette quête est destiné à la caisse de secours des victimes de l'Opéra-Comique.

A Nantes, hier soir, au lieu au théâtre des Variétés, une représentation au bénéfice des victimes de l'Opéra-Comique. Dans plusieurs villes de France, des représentations ont été organisées dans le même but. Nos lecteurs savent déjà qu'à Lyon, M. A. Luigini, le sympathique directeur des concerts Bellecour, a pris la généreuse initiative d'un concert auquel le concours de la population lyonnaise ne fera pas défaut nous en sommes sûrs.

SAONE-ET-LOIRE

Macon. — Festival du Dimanche. — Depuis longtemps on avait vu une parélie foule dans notre ville. Le temps incertain ne nous donnait guère d'espoir. Nous avons été heureusement trompés. Parmi les sociétés musicales nous avons surtout remarqué la Lyre Fresnaisienne de Bourg, et l'Harmonie de Cluny qui s'est fait apprécié pendant les courses. Nous adresserons encore nos félicitations à nos canotiers qui ont remporté hier un vrai succès. Nous remercions les organisateurs de l'accueil charmant qui a été fait aux membres de la presse sur le bateau du jury.

ÉCHOS JUDICIAIRES

Condamnation à Mort

COUR D'ASSISES DE L'AISNE Le jury a condamné à mort le nommé Pierre Dermé, manouvrier, sans domicile, né à Honnecourt (Nord), accusé d'avoir assassiné la veuve Poidvin. La nommée Marie-Catherine-Modeste Maillard, veuve Poidvin, âgée de cinquante-six ans, habitait une maison isolée, située à 300 mètres des habitations de la commune de Jussey. Le dimanche 9 janvier, ses petites-filles Marguerite et Gabrielle Poidvin, demeurant à Montescourt-Lizorles, village voisin, se présentèrent vers trois heures de l'après-midi à son domicile. Elles furent accueillies par la veuve Poidvin, leur père, qui se rendit immédiatement à Jussey. A son arrivée, il trouva sur les lieux Joseph Legrand, domestique de sa mère, qui lui dit « qu'un homme se trouvait dans la maison et avait cherché, mais en vain, à s'échapper par un coin-de-bœuf donnant sur les champs ». Le sieur Emile Poidvin étant parvenu, avec beaucoup de peine, à enfoncer une porte, l'individu qui se trouvait à l'intérieur s'élança brusquement à l'extérieur, en tenant de s'échapper ; mais, arrêté aussitôt, il fut, malgré sa vive résistance, solidement garrotté. Les fils de la veuve Poidvin, accompagnés des habitants du pays, pénétrèrent alors dans la maison. Tout était en désordre. A l'entrée de la chambre à coucher, sur une chaise, l'horloge décrochée dont les aiguilles marquaient dix heures vingt-quatre, le lit était défait, les deux matelas, l'édredon, les oreillers et le traversin au milieu de la pièce, dessus et en travers une des portes de l'armoire. Sous cet amas d'objets, on découvrit alors la veuve Poidvin ; la tête était littéralement broyée ; à côté de la victime se trouvait aussi un couteau de cuisine. On fouilla immédiatement l'individu qu'on venait d'arrêter, et on trouva sur lui une lettre d'un sieur Séret, à l'adresse de la victime, deux portemonnaies, contenant 1 franc, 320 fr., l'autre, 9 fr. 55 c., quatre mouchoirs,

un essuie-mains, deux clefs, un gant de laine, un tablier, le tout appartenant à la veuve Poidvin et la clef de la maison. Interrogé, il déclara se nommer Pierre Dermé, né à Honnecourt le 24 mars 1851, il se trouvait dans la maison, prétendant qu'il n'était pas l'auteur du crime. S'étant ennuagé à Montescourt, on avait dit, disait-il, le conduire chez la veuve Poidvin, qu'il ne connaissait pas ; quant aux objets trouvés dans ses poches, on les y avait mis au moment de son arrestation. Ce système inadmissible de défense a été complètement démenti par l'inspection, qui la suite il depuis le 26 décembre 1889, date à Loos, où il venait de subir une peine de treize mois de prison. Dermé connaissait parfaitement les habitudes de la veuve Poidvin, qui avait employé et logé en 1882. Il se rendit à son domicile avec l'intention de l'assassiner et de la voler.

Après avoir commis son crime et recouvert avec de la litière le corps de sa victime, il ferma la porte à double tour, mit la clef dans sa poche, fouilla toutes les armoires et prépara différents paquets qu'il voulait emporter, mais ayant trouvé dans une armoire un litre d'eau-de-vie et des becaux de cerises à l'eau-de-vie, il s'enivra et s'endormit. Réveillé par les cris des demoiselles Poidvin, il ne se rappela plus qu'il avait la clef dans sa poche et chercha à s'échapper, soit en brisant les carreaux des fenêtres, soit en tentant de forcer la porte à l'aide d'un couteau à betteraves.

Les débats n'ont amené aucun élément nouveau au procès ; les témoins ont confirmé de tous points l'accusation, tandis que Dermé n'a eu la même violence que lors de son interrogatoire. « Je vous ferai remarquer, dit-il à chaque instant, que c'est complètement faux. » Voilà toute sa défense. Après un quart d'heure de délibération, le jury rapporte un verdict affirmatif sur toutes les questions ; Dermé est condamné à la peine de mort ; l'exécution aura lieu sur une des places publiques de Laon.

LA RÉGION

SAONE-ET-LOIRE

Macon. — Festival du Dimanche. — Depuis longtemps on avait vu une parélie foule dans notre ville. Le temps incertain ne nous donnait guère d'espoir. Nous avons été heureusement trompés. Parmi les sociétés musicales nous avons surtout remarqué la Lyre Fresnaisienne de Bourg, et l'Harmonie de Cluny qui s'est fait apprécié pendant les courses. Nous adresserons encore nos félicitations à nos canotiers qui ont remporté hier un vrai succès. Nous remercions les organisateurs de l'accueil charmant qui a été fait aux membres de la presse sur le bateau du jury.

Après l'exécution du morceau d'ensemble, qui a été bissé, M. Solumpé a prononcé une allocution pleine de patriotisme et qui a soulevé une tempête d'applaudissements. M. Guérin, maire, a prononcé ensuite, au nom de la ville, un discours très applaudi. Eden-Concert. — Il y a foule chaque soir dans le charmant établissement, pour y applaudir des artistes de réel mérite. Nous citerons d'abord le nègre Galibi et miss Laydi, dont le travail est vraiment beau. C'est la première fois que nous voyons dans notre ville un travail aussi surprenant. On nous apprend avec regret le départ de M. Tranchant, un excellent chanteur de genre et de bonne tenue, que nous avons pu applaudir avec

LA RÉGION

SAONE-ET-LOIRE

Macon. — Festival du Dimanche. — Depuis longtemps on avait vu une parélie foule dans notre ville. Le temps incertain ne nous donnait guère d'espoir. Nous avons été heureusement trompés. Parmi les sociétés musicales nous avons surtout remarqué la Lyre Fresnaisienne de Bourg, et l'Harmonie de Cluny qui s'est fait apprécié pendant les courses. Nous adresserons encore nos félicitations à nos canotiers qui ont remporté hier un vrai succès. Nous remercions les organisateurs de l'accueil charmant qui a été fait aux membres de la presse sur le bateau du jury.

Après l'exécution du morceau d'ensemble, qui a été bissé, M. Solumpé a prononcé une allocution pleine de patriotisme et qui a soulevé une tempête d'applaudissements. M. Guérin, maire, a prononcé ensuite, au nom de la ville, un discours très applaudi. Eden-Concert. — Il y a foule chaque soir dans le charmant établissement, pour y applaudir des artistes de réel mérite. Nous citerons d'abord le nègre Galibi et miss Laydi, dont le travail est vraiment beau. C'est la première fois que nous voyons dans notre ville un travail aussi surprenant. On nous apprend avec regret le départ de M. Tranchant, un excellent chanteur de genre et de bonne tenue, que nous avons pu applaudir avec

LA RÉGION

SAONE-ET-LOIRE

Macon. — Festival du Dimanche. — Depuis longtemps on avait vu une parélie foule dans notre ville. Le temps incertain ne nous donnait guère d'espoir. Nous avons été heureusement trompés. Parmi les sociétés musicales nous avons surtout remarqué la Lyre Fresnaisienne de Bourg, et l'Harmonie de Cluny qui s'est fait apprécié pendant les courses. Nous adresserons encore nos félicitations à nos canotiers qui ont remporté hier un vrai succès. Nous remercions les organisateurs de l'accueil charmant qui a été fait aux membres de la presse sur le bateau du jury.

Après l'exécution du morceau d'ensemble, qui a été bissé, M. Solumpé a prononcé une allocution pleine de patriotisme et qui a soulevé une tempête d'applaudissements. M. Guérin, maire, a prononcé ensuite, au nom de la ville, un discours très applaudi. Eden-Concert. — Il y a foule chaque soir dans le charmant établissement, pour y applaudir des artistes de réel mérite. Nous citerons d'abord le nègre Galibi et miss Laydi, dont le travail est vraiment beau. C'est la première fois que nous voyons dans notre ville un travail aussi surprenant. On nous apprend avec regret le départ de M. Tranchant, un excellent chanteur de genre et de bonne tenue, que nous avons pu applaudir avec

LA RÉGION

SAONE-ET-LOIRE

Macon. — Festival du Dimanche. — Depuis longtemps on avait vu une parélie foule dans notre ville. Le temps incertain ne nous donnait guère d'espoir. Nous avons été heureusement trompés. Parmi les sociétés musicales nous avons surtout remarqué la Lyre Fresnaisienne de Bourg, et l'Harmonie de Cluny qui s'est fait apprécié pendant les courses. Nous adresserons encore nos félicitations à nos canotiers qui ont remporté hier un vrai succès. Nous remercions les organisateurs de l'accueil charmant qui a été fait aux membres de la presse sur le bateau du jury.

Après l'exécution du morceau d'ensemble, qui a été bissé, M. Solumpé a prononcé une allocution pleine de patriotisme et qui a soulevé une tempête d'applaudissements. M. Guérin, maire, a prononcé ensuite, au nom de la ville, un discours très applaudi. Eden-Concert. — Il y a foule chaque soir dans le charmant établissement, pour y applaudir des artistes de réel mérite. Nous citerons d'abord le nègre Galibi et miss Laydi, dont le travail est vraiment beau. C'est la première fois que nous voyons dans notre ville un travail aussi surprenant. On nous apprend avec regret le départ de M. Tranchant, un excellent chanteur de genre et de bonne tenue, que nous avons pu applaudir avec

</

plaisir dans la Revanche de Fortunio (opérette). Notre excellente chanteuse légère, Mlle Bianki, nous quitte également pour se rendre au théâtre Rojat. Mlle Léonie Deymier et Mlle Agnès se font applaudir chaque soir dans leurs charmantes chansonnettes. On annonce les débuts de M. Honoré, dont on dit le plus grand bien. Quant à la fête de nuit, elle a réussi au-delà de toute espérance. Depuis pas vu une foule semblable sur nos quais. Plus de 4,000 personnes étaient dans l'enceinte, et plus du double du monde circulait depuis le pont sur le bas du quai sud. La lumière électrique n'a pas rendu tout à fait l'effet qu'on attendait, on a été un peu déçu; mais toutes les autres parties du programme ont été si bien remplies, que tout le monde est enchanté de la journée d'hier. Le bal champêtre a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit; à minuit on dansait encore, et dans bien des maisons on a dansé jusqu'au jour.

Régates internationales de Paris

Equipes engagées : N° 1. — Cercle de l'Avron de Paris; N° 2. — Yole Club, Rouennais; N° 3. — Régates Lyonnaises; N° 4. — Cercle de la Basse Seine; N° 5. — Cercle de l'Encouragement de Paris. Nous sommes heureux d'annoncer le succès de l'équipe Cing-Sec de la Société des Régates Lyonnaises. Cette équipe montée par MM. Françoise, Plet, Savin, Jules Plet et Bassot, batteur Marinier, est arrivée belle première battant ses redoutables concurrents de deux longueurs. Après le succès obtenu dimanche à Mâcon par cette Société, le couronnement a eu lieu à Paris, lundi. Nous espérons que les Parisiens viendront prendre leur revanche à Lyon, cette année.

LYON ET LE RHONE

L'Éclaircur du Rhône en formation. — L'assemblée générale des actionnaires est fixée au 5 juin prochain, à 2 heures du soir, chez M. Peysson, café du Jura, rue Tupin, 25, au 1^{er}. Une décision définitive devant être prise dans la réunion, votre présence est indispensable. Pour l'Administration : Le secrétaire, COLLARD.

Secours aux victimes de l'Incendie de l'Opéra-Comique

Nous avons reçu de M. Dalbert directeur du théâtre des Célestins la lettre suivante : Lyon, le 30 mai. Monsieur le Rédacteur en chef, J'ai l'honneur de vous informer que très-prochainement une représentation au profit des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique, sera donnée au théâtre des Célestins. D'un élan spontané, tout le personnel, artistes, choréistes, musiciens, employés, fait l'abandon d'une journée supplémentaire. Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur en chef, de compier sur la bienveillante publicité de votre honorable journal, pour prier le public de venir en aide aux trop nombreuses infortunées causées par cet incendie, et veuillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma haute considération. DALBERT.

Accident mortel

Une voiture patache faisant le service de Décines à Lyon a été hier la cause involontaire d'un bien douloureux accident. Une charmante petite enfant de trois ans, jouant avec l'insouciance de son âge, s'engagea, étourdiement sous les roues de la pauvre voiture et, bien qu'épargnée par les roues, la pauvre fillette fut prise sous les roues et littéralement broyée. Son pauvre corps expirant fut aussitôt transporté au cimetière d'Aubergier, 50, rue Paul Bert, où lui prodigèrent des soins inutiles, et fut ensuite porté à la pharmacie Bourjalat, où elle expira. Un docteur, appelé en toute hâte, n'a pu que constater le décès. Ce pénible événement s'est produit à l'angle des rues de Créqui et de Paul Bert, à quelques pas du domicile des parents, qui habitent le n° 269 de la rue de Créqui.

Sur la Saône

Dans l'après-midi d'hier une foule nombreuse se pressait sur les deux rives de la Saône pour assister au roulement forcé de la mouche n° 2 dont l'audace venait de s'engager près du ponton de la Béchérie dans un cordage tendu par la compagnie des remorqueurs. Cette mouche mise en action pendant quelques minutes n'a eu d'autres effets que celui de jeter une certaine panique parmi les voyageurs; mais le danger a bientôt disparu et la mouche a pu reprendre sa marche sans autre inconvénient.

Au Parc de la Tête-d'Or

Une voiture bourgeoise stationnait hier à la roque du Parc, lorsque le cheval s'emporta subitement et dans sa course vertigineuse traversa plusieurs personnes. De nombreux promeneurs ont été victimes de cet accident, parmi lesquels une jeune fille qui a été emportée au café du Parc par un soldat du 4^e cuirassiers. L'état de cette jeune fille est très alarmant. Les personnes qui occupaient la voiture ont elles-mêmes été projetées à terre ainsi que le cocher. Un affolement très naturel s'est emparé de nombreux promeneurs qui se trouvaient sur le théâtre de l'accident.

Suicide

Les suicides tournent à l'épidémie. Chaque jour nous voyons à enregistra un nouveau. Hier, c'était le tour de MM. Rigollet, épiciers, rue Delandine, 6, qui s'est trouvé pendu dans sa cave.

Rien, chez ce désespéré, ne faisait prévoir sa funeste résolution et parents et voisins ignorent encore les motifs qui ont poussé M. Rigollet à cet acte de désespoir.

Inauguration du groupe scolaire de Saint-Georges

— A Lyon, tout se désigne par des noms de saints plus ou moins baroques, et c'est au nom de l'instruction laïque que l'on inaugure hier un groupe placé sous le patronage d'un saint dont la légende dit : qu'il terrassa un dragon — un dragon libre-penseur, saas doute. Bref, Saint-Georges était hier en liesse, le V^e arrondissement s'était tout entier porté dans ce quartier de la cléricale. A deux heures défilent successivement une compagnie de sapeurs-pompiers, la Fanfare municipale, l'école laïque de filles, celle des garçons, le bataillon scolaire, l'Union gaillarde ayant à sa tête M. Javot, président; les sapeurs de troupe, les Jouteurs de Vaise, la fanfare la Nouvelle alliance, la Fanfare helvétique, la fanfare des Machabées, la Saule d'Oullins; la fanfare des Verriers. Cette société qui, arrivée en face du groupe, jouait la *Marseillaise*, a été vivement acclamée par la foule; la Chorale du V^e arrondissement. M. Gaillotin, maire de la bonne ville de Lyon, flanqué à droite et à gauche de deux députés qui prétendent représenter la démocratie lyonnaise, MM. Thévenet et Guillaudin se représentent les notabilités du lieu, nous le répetons pour Saint-Georges. Nous n'entreprendrons pas de décrire cet imposant monument où les générations futures iront puiser les éléments de la vraie science de la saine raison, devenir enfin des citoyens aimant la République qui leur a donné ces belles écoles qu'aucune monarchie n'avait su faire. Un concert magistralement conduit a été la première partie de la fête. Dans la deuxième partie, nous avons entendu le discours du maire. Quarante-cinq minutes d'éloquence, suivie par vingt autres minutes de conférence de M. Thévenet; à tel point que nous nous demandions lequel des deux était le véritable conférencier. Pendant la deuxième partie du concert, une quête, faite par de jeunes et jolies femmes, a produit une somme de 250 francs. A l'issue a eu lieu la distribution des médailles aux sociétés qui ont prêt leur concours à cette fête. A 9 heures du soir, un splendide feu d'artifice, offert par MM. Audigne frères, a été tiré sur le pont d'Alain. Nous regrettons qu'une division se soit produite au dernier moment entre les organisateurs de cette fête démocratique, car elle est été charmante sans cette division. Les républicains de ce quartier ont assurément l'habitude de faire grandement les choses quand les opportunistes ne se payent pas l'égoïste plaisir de vouloir tout accaparer en ce qui concerne les honneurs. Ils se sont jetés sur les palmes de la gloire enverront-ils demain leurs enfants dans cette école qu'ils ont inaugurée hier???

Attentat à la pudeur

— Jean M..., demeurant aux Charpennes, a été surpris au parc de la Tête-d'Or en flagrant délit d'outrage public à la pudeur.

Arrestations

— M. Chanel, cafetier, place de l'Hôpital, a fait arrêter dans son domicile, la nommée R. C... inculpée de vol de cuillère en argent. — Mme veuve Bouvier, blanchisseuse, a été arrêtée par le gardien du marché pour vol de poulets à la halle de la Martinière. — Mlle Léontine Jomain, demeurant rue François-Dauphin, 10, arrêtée pour vol de porcelaine à la vogue du Parc.

Blessure grave

— A la suite d'une rixe survenue dans la brasserie Faure, à la Guilloitière, M. B..., mécanicien, rue Duguesclin, 221, a été grièvement blessé au bras droit. Les premiers soins lui ont été donnés à la pharmacie Boissonnet.

La Cavalcade

Il y avait foule, hier, sur le parcours de la cavalcade organisée par les habitants des 3^e et 6^e arrondissements, au profit du patronage démocratique des jeunes apprentis. Nous avons assez dit combien cette œuvre de progrès est excellente à tous égards. Bornons nous à dire avec joie que la caisse des apprentis a recueilli, dans cette fête populaire, une somme vraiment étonnante — environ sept mille francs. — Les Lyonnais de toutes les classes ont été dignes d'eux; ils ont prouvé qu'ils ont souci de l'avenir de la France nouvelle, de la République progressive.

Des incidents sans importance

ont fait une légère petite tache à ce tableau d'un peuple en allégresse. Nous voulons parler d'un cadavre qui dit en voyant passer la guilloitine de l'Union et l'Union-Mars : Ces républicains promettent aujourd'hui la guilloitine pour hier, demain il s'en servira pour de bon. Un agent que nous félicitons l'engage à garder pour lui ses réflexions, le petit crève ajouta à je prends votre numéro et vous ferai destituer; cette menace n'a qu'un tort, c'est d'oublier que nous ne sommes plus sous le règne des carcères d'ivoire de Duros.

Dans cette seconde journée de la cavalcade

elle a parcouru les 2^e et 1^{er} arrondissements et a recueilli une somme au moins égale à celle d'hier. Des concerts ont eu lieu dans la soirée sur les places de la Guilloitière, puis ascension de trois ballons dans les prés de la vogue et feu d'artifice. Nous allons oublier que la vente du sonnet suivant de Sarrazin est venue encore aujourd'hui augmenter la recette : Quel est ce bruit joyeux dont chaque écho résonne. Ces fanfares lançant leurs accords dans les airs. Ce peuple en mouvement comme les froids des fleurs. Et ces chars sous lesquels le sol crie et frissonne? C'est un cortège immense où l'art brille et l'or sonne. Où la gaité bannit bien des soucis amers... Où le bonheur vient des soucis divers... Où la charité sainte avec ardeur moissonne... Et c'est pour vous fleurir le chemin du labeur. Jeunes gens, que se meut, ce cortège enchanteré. Et que l'or dans les chars pleut de chaque fenêtre. Aujourd'hui tout Lyon vous donne les moyens De grandir noblement, afin de pouvoir être De bons chefs de famille et de vrais citoyens.

Vol de 100,000 francs

— Un de nos confrères a publié hier un entre-filet relatif à un vol considérable de 100,000 francs qui dénote chez les malfaiteurs une incroyable audace. Ce vol aurait été commis au préjudice d'un capitaliste du quartier de Perrache qui était soumis à un conseil de famille. M. Bonnardot, rentier, qui occupe tout le 4^e étage du n° 14 de la place Perrache.

M. Bonnardot, dont la santé est mal équilibrée était en traitement et avait laissé ses appartements à la garde de sa bonne qui fut fort surprise avant-hier de trouver après une courte absence les portes fracturées et les quatre chambres complètement dévalisées, le sol jonché de linge; montre, bijoux de femmes, argent, tout avait disparu. De l'enquête il résulte que les valeurs enlevées s'élevaient à la somme de cent mille francs. On nous assure que le parquet poursuit en ce moment une enquête sérieuse qui amènera de singulières révélations peu agréables pour le parti clérical. Nous tiendrons nos lecteurs au courant courant de cet événement local.

Une Irascible

— Hier vers 2 heures du soir, les agents ont conduit au bureau de police la nommée Alexandrine M..., demeurant à Villeurbanne, rue Rolland qui s'était permis de souffleter et d'injurier le conducteur du tramway qui fait le service de la place Perrache aux Brotteaux. Cette virago voulait à toutes forces introduire, sur Victor-Hugo, son roquet dans le tramway.

Accident

— Un cheval attelé à une voiture de chasse s'est abattu hier à la hauteur du n° 92 du cours Lafayette. Deux femmes et un enfant qui se trouvaient assis sur les banquettes ont été précipités à terre et relevés gravement contusionnés.

Hôpital général

— Pierre Leguette, ouvrier maçon, rue de Bonnel, a eu la jambe gauche fracturée par les roues d'une voiture sous lesquelles il s'est trouvé engagé, quai St-Antoine, 39. — Louis Sicard, 65 ans, palefrenier, place St-Michel, 6, a également été transporté à l'hôpital pour une grave contusion que lui a faite une voiture, qui lui a passé sur le corps au moment où il traversait l'avenue du Parc.

Autre suicide

— Des typographes allant à une promenade dans les environs de l'Arrière ont assisté hier à la levée du corps d'un homme qui, à la suite d'un copieux repas pris dans une auberge voisine, venait de se brûler la cervelle à l'aide d'un pistolet. Les causes de ce suicide sont encore inconnues.

Fête vélocipédique

— Le Bicycle-Club, qui est en train d'organiser une grande réunion vélocipédique sur la place Bellecour pour le dimanche 12 juin, est chargé de faire courir le « Championnat de France » et la « course annuelle des Juniors de France ». Nul doute que ces deux épreuves les plus importantes de l'année n'attirent, en grand nombre, l'élite des coureurs. M. le Président de la République, désireux de témoigner sa sympathie pour le but poursuivi par cette Société, vient de lui envoyer un vase de Sèvres qui devra être offert en son nom à l'un des vainqueurs. Le Bicycle-Club a également reçu, il y a quinze jours, de M. le ministre de la guerre, le don d'un revolver, prix destiné au lauréat des Juniors de France.

Société d'encouragement aux Ecoles laïques de Monplaisir

— Cette Société donnera sa grande fête annuelle de bienfaisance le dimanche 26 juin à la villa des Fleurs. Le concert, qui promet d'être des plus attrayants, sera suivi du tirage d'une magnifique tombola. On peut, dès à présent, se procurer des billets chez M. le Président de la Société, chez M. Romeyer et dans les principales établissements de la localité. Les personnes désireuses de concourir à cette bonne œuvre par le don de quelques lots pourront les faire parvenir chez M. Romeyer, route de Grenoble, 100.

Inauguration du groupe scolaire de la route d'Écully

— Le dimanche 5 juin, cette fête sera donnée au profit des élèves des écoles municipales du quartier et sera présidée par M. le maire de Lyon. La conférence sera faite par M. Burdeau, député; MM. Thiers et Lagrange y assisteront. La commission d'organisation a obtenu le concours de : La Fanfare municipale, de l'Harmonie gaillarde, de la Lyre de Monplaisir, de l'Union instrumentale du Grand-Tour, de la Lyonnaise (Société de Gymnastique), et de nombreux artistes du Conservatoire de Lyon. Cette inauguration réunira tous les éléments de succès qui doivent la rendre digne de l'enseignement primaire en l'honneur duquel elle est faite. La commission, nommée en réunion publique, par les habitants de la localité fait appel à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement laïque pour lui aider à mener son œuvre à bonne fin. Le programme sera publié samedi ou dimanche. Les habitants de la localité sont invités à pavoiser, afin que tout concorde à nous mériter la bienveillance de ceux qui nous visiteront.

Concerts-Bellecour

— Ce soir mardi 31 mai, à huit heures et demie, grande fête artistique, aux Concerts-Bellecour, avec le concours de M. Ch. Fargues, qui se fera entendre dans un solo de hautbois dans un grand air varié sur *Robinson Crusoé*. On entendra également ce soir une grande fantaisie sur l'Africaine, arrangée par M. A. Luigini et une autre grande fantaisie sur *Lakmé*, arrangée par M. Ch. Fargues; l'ouverture de *Sigurd*, etc., etc. Avec la première réelle belle soirée de la saison, nous croyons qu'il y aura foule ce soir à Bellecour.

Tarare. Conseil municipal

— Le Conseil municipal était convoqué pour samedi 28 mai, à 8 heures du soir pour la continuation de la session légale. Le Conseil étant de 27 membres, la majorité était de 14. M. le Maire ouvre la séance à 9 heures moins le quart, et constate que le conseil est pas en nombre et ne peut valablement se libérer. Le lecteur a besoin de quelques éclaircissements pour voir un peu les ficelles et savoir ce qui a empêché la réunion d'avoir lieu. Dans quel but le premier adjoint Rattier courait-il chez les conseillers pour les inviter à ne pas venir pour faire-mauquer la séance? M. Rattier, dont l'hyppocrisie n'a pas de bornes, a réussi. M. Giroux, ancien instituteur, ce qui ne fait pas honneur à ses lumières, était venu à la séance; mais, sur un signe de M. Rattier, il est sorti aussitôt pour la faire avorter. Qu'est allé faire M. Rattier chez M. Brun, conseiller municipal, qui n'est pas venu à la séance sur le conseil, sans doute, de son chef de file? Voici les noms des conseillers municipaux qui assistaient à la séance : MM. Noûn, maire; Fréna, 2^e adjoint; Vignon, Thomassin, Loire, Delharpe, Fouil-

lat, Borey, Humbart, Vially, Mérignac, Thomasset, Pinchon, Sordes, Venet et Bibost, conseillers municipaux, sont absents de Tarare. A 7 heures et demie, c'est-à-dire une demi-heure avant la séance, on conspirait fort sur les trottoirs.

ECHOS DES THÉÂTRES

Concerts-Bellecour. — Ce soir mardi 31 mai 1887, à 8 heures 1/2, grande fête artistique.

PROGRAMME

- 1. Ouverture de Raymond (A. Thomas). 2. Valse (Godard). 3. Marche pour l'enterrement d'une marionnette (Gounod). 4. Les Lupercales, poème symphonique, (Wormser). 5. Grande fantaisie sur Lakmé (Léo Delibes). Arrangée par C. Fargues. 2^e PARTIE 1. Ouverture de Sigurd (Royer). 2. Grand air varié, sur Robin des Bois, (C. Fargues). Solo de hautbois par M. Fargues. 3. Grande fantaisie sur l'Africaine (Meyerbeer). Arrangée par A. Luigini. 4. Marche Hongroise (Berlioz). Orchestre de la ville (60 exécutants) sous la direction de A. Luigini. Prix d'entrée : 1 fr. Demain grand concert. Prix d'entrée : 0 fr. 50.

DÉCÈS ET INHUMATIONS Du 30 mai

- 1^{er} Arrondissement. — Louis Grandjean, 9 a., pl. Capucins, 1, f. 5. 2^e Arrondissement. — Emile Dubuys, 18 j., r. Mercière, 2, f. 8; Auguste Coste, 21 a., hôpital général, f. 6. 3^e Arrondissement. — Rose Sallier, 3 j., r. Chevreuil, 3, f. 6; Clémence Lutrin, 7 j., route d'Écully près Coquet, f. 8; Joseph Mielle, 2 a., r. de la Villette, 29, f. 10; Antoinette Rebellot, 5 m., route de Vienne, 89 bis, f. 2; Symphonie Quaintenne, 69 a., r. Moncey, 118, f. 4; Claudine Maret, 4 a., r. Sébastien-Gryphe, 71, f. 6. 4^e Arrondissement. — François Biopret, 53 a., hôpital général, f. 4; Claudine Gras, 61 a., r. de l'Enfance, 8, f. 12; Jacques Combe, 73 a., r. Villeneuve, 6, f. 10; Charles Verchère, 48 a., r. Claude-Joseph-Bonnet, 33, f. 7. 5^e Arrondissement. — Marie Monchanin 30 a., Antiquaille, f. 2; Ep. Dubost, née Brigitte, 58 a., q. de Vaise, 35, f. 5; Marie Perréon, 5 a., 1/2, ch. des Mares (imp. Trouvaille), f. 11; Joseph Martin, 68 a., église St-Jean, f. 11; Claude Dubost, 68 a., montée des Epies, 31, f. 3; Marie Riéus, 72 a., ch. Montauban, 29, f. 9. 6^e Arrondissement. — V. Deloche, née Adélaïde Martin, 89 a., r. Masséna, 48, f. 11; Claude Bouvard, 38 a., r. des Charmettes, 83, f. 5.

Dernières Dépêches

PAR FIL SPÉCIAL DE LA « TRIBUNE »

Crise Ministérielle

Paris, 29 mai. Le ministère Rouvier paraît définitivement constitué. Toutefois une modification est survenue à la liste que nous avons télégraphiée précédemment, M. de Héridia étant revenu sur sa détermination et ayant informé ce soir MM. Grévy et Rouvier qu'il acceptait le portefeuille du commerce. En conséquence, ce département ne sera pas rattaché aux travaux publics. L'Officiel publiera donc demain la liste que nous avons donnée, en y comprenant les noms de M. de Héridia et de MM. Etienne, comme sous-secrétaire d'Etat aux finances, et Thomson, sous-secrétaire d'Etat à la marine. Mais il est certain que le nouveau cabinet sera interpellé dès demain par M. Millerand à la Chambre des députés.

Contraste pénible

Tandis que les cerceaux des personnes reconnues disparaissent sous les fleurs et les couronnes, les bières qui contenaient les restes des morts restés anonymes restent sous leurs draperies noires. Pas une fleur, pas une couronne n'altère la rigidité anguleuse de leurs formes. Il y a là un contraste si pénible que les employés des pompes funèbres empruntent aux cerceaux des reconnus une couronne ou un bouquet et déposent cet hommage sur les bières des inconnus. L'orchestre de l'Opéra-Comique a fait entendre la *Marche funèbre*; puis le *Dies iræ* a été chanté par les choristes de l'Opéra. M. Talazac a chanté avec les chœurs le *Pie Jesus*. L'enterrement a eu lieu au Père-Lachaise. Tout le long du trajet, l'affluence était énorme. Un discours très ému a été prononcé par M. Berthelot.

TROUBLES EN ANGLETERRE

Londres, 30 mai. Dans les vallées de Meifod, dans le pays de Galles, une association religieuse, dite de l'Eglise du Christ, a refusé de payer l'impôt. Deux cents policemen ont été envoyés contre les membres de cette nouvelle ligue, composée en grande partie de paysans, pour saisir et vendre leurs bestiaux.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

CHRONIQUE DU TRAVAIL

DEMANDES D'EMPLOIS

Un correcteur, ancien élève de la Martinière, ex-proté d'imprimerie, connaissant le grec et le latin et une langue vivante (anglais) demande place stable. S'adresser à M. Y..., imprimerie Nouvelle, 52, rue Ferrandière. Un bon comptable demande emploi aux écritures. S'adresser au bureau du journal. — Un jeune homme, 28 ans, bonne instruction, ayant servi, désire un emploi de garçon de peine « bonnes références. » Ecrire rue Servient, 51, à M. Antoine Dumas. — Une jeune fille, 17 ans, au courant du commerce, désire un emploi, s'adresser au concierge, rue Robert, 17. — Homme marié, instruit, belle écriture, pouvant fournir caution, désire emploi. Ecrire au bureau du journal. — Des courtiers pour cafés, affaires suivies, bonne commission. Ecrire poste restante Bellecour aux initiales P. S. timbre pour réponse. — Jeune homme, 22 ans, demande place homme de peine. A. Z. I., poste restante, Terreaux. OFFRES D'EMPLOIS — On demande des apprentis raccommodeuse de tulle, chez M^{me} Ozio, rue Belfort, 43 (Croix-Rouge). — Une ouvrière lingère, rue Cles-Saiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez M^{me} Guichon, au 1^{er}. — On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4^e.

L'Intervention allemande en Belgique

Bruxelles, 30 mai. Le cabinet de Berlin a invité le gouvernement belge à prendre des mesures urgentes pour le rétablissement de l'ordre. D'un autre côté, la Gazette de la Croix a publié samedi dernier une note menaçante indiquant claire-

ment l'intention de l'Allemagne d'intervenir en Belgique, sous le prétexte que le gouvernement de cette nation se montre impuissant à réprimer les grèves et le mouvement socialiste. Bruxelles, 30 mai.

Le prince Antoine François d'Arenberg est parti pour Berlin, chargé par le gouvernement belge de répondre aux observations de l'Allemagne qui seraient rédigées dans des termes assez impérieux. La gravité de la situation résulte de l'entrée éventuelle de l'armée allemande en Belgique et ceux qui connaissent les intentions stratégiques du grand état-major de Berlin savent fort bien qu'une armée allemande qui pénétrerait en Belgique n'en sortirait que par la force.

INCENDIE DE L'OPÉRA-COMIQUE

Obsèques des Vicimes Paris, 22 mai. Les obsèques de 22 des victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique qui ont eu lieu ce matin à Notre-Dame ont été très émouvantes. Tous les théâtres de Paris avaient envoyé des députations apportant de magnifiques couronnes. M. Carvalho marchait en tête des artistes de l'Opéra-Comique; à ses côtés marchaient son fils en tenue de lieutenant de dragons, et M. Taskin dont la conduite dans le sinistre a été admirable, et qui, par son sang-froid, a peut-être sauvé 300 personnes. L'impression produite par les 22 corbillards alignés l'un à côté de l'autre est poignante. Un murmure d'émotion s'éleva et grandit dans les rangs de la foule à mesure qu'ils débouchèrent sur la place. L'intérieur de Notre-Dame est entièrement tendu de draperies noires frangées de blanc avec palmes d'argent. Des tréteaux étaient disposés au milieu du transept pour recevoir les 22 cercueils. Il devait y en avoir 33, mais, depuis hier, onze morts ont été reconnus. Les 22 cercueils contenaient les restes de 10 artistes de l'Opéra-Comique et de 11 personnes restées inconnues. La bière de mademoiselle Ferri, danseuse, disparaissait littéralement sous les fleurs. Le colonel Lichtenstein, représentant du président de la République, était présent, ainsi que MM. Goblet, Gragnon, et de nombreux sénateurs, députés, magistrats, fonctionnaires, et de nombreuses délégations.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Bal de la Tonnelierie Lyonnaise

— La commission nommée en assemblée générale du 21 avril dernier informe la corporation et ses nombreux invités que leur grand bal annuel aura lieu salle des Folies-Bergère, avenue de Noailles, 37, le 25 juin prochain. L'orchestre nombreux, sous la direction de M. Bagarre. Pour la commission, RICHARD.

Passementerie Lyonnaise

— Le syndicat prévient ses adhérents que le cours de mise en carte professé par M. Hamann, dessinateur, de Saint-Etienne, s'ouvre mercredi 1^{er} juin, à 8 heures du soir, impasse Saint-Polycarpe, 2, au 2^e. Les citoyens qui se sont fait inscrire et ceux qui voudraient suivre ce cours sont priés d'être exacts à la première leçon. Le syndicat engage toute la passementerie en général à aller visiter le métier à la barre qui est exhibé rue Terme, 12, au rez-de-chaussée. Ce métier est très intéressant à voir à tous les points de vue. Le syndicat invite tous les amateurs du progrès à visiter ce nouveau métier à la barre. L'entrée est à moitié prix pour tous les passementiers sur la présentation de leur livret du syndicat. Section des Brotteaux, réunion samedi soir, à 8 heures, au café Vidal, rue Boileau, 120.

Tisseurs de velours unis (ville et campagne)

Le syndicat informe les ouvriers des cantons de Vaugneray, Mornant, Saint-Genis-Laval, qu'une délégation se rendra dimanche prochain 5 juin, à Thuriens. Nous espérons que tous les veloutiers, soucieux de leurs intérêts, se rendront à cette réunion. Plus que jamais, nous avons besoin d'être unis, le sort qui est réservé à la classe ouvrière est digne d'intérêt; et il est du devoir de tous les ouvriers et commerçants d'apporter leur concours pour le maintien du syndicat et le relèvement des salaires.

Union des tisseurs et similaires

— La commission de contrôle est convoquée aujourd'hui mardi, à 8 heures du soir, au siège. Commission d'études. — La commission d'études est convoquée aujourd'hui mardi, à 8 heures du soir, au siège. Réunion des mandats. — Jeudi 2 août, brasserie Française, rue des Ecoles, 8, à 8 heures. ORDRE DU JOUR : Rapport des modifications concernant la nouvelle organisation.

Fanfare du III^e Arrondissement

— Ce soir, à 8 heures, concert dans la grande salle de la brasserie Corrompi, cours Gambetta, 41. MM. les membres honoraires sont invités à y assister. Syndicat des velours à deux pièces. — Les veloutiers à deux pièces, dans une réunion générale tenue le 27 mai ont décidé à l'unanimité qu'ils ne subiront provisoirement d'autres diminutions que celle de 0,20 centimes par mètre au-dessous de notre tarif.

REVUE DES MARCHÉS

Pailles et fourrages

Plus nous approchons de la nouvelle récolte et plus les marchés de la place de la Croix perdent de leur importance; à peine comptait-on 55 voitures pailles ou fourrages. Les transactions ont été assez faciles, surtout pour les pailles qui sont toujours assez demandées; par contre, les foin restant dans le statu quo. Quant aux luzernes, elles sont mieux tenues; il faut attribuer cette fermeté à mauvais temps que nous avons, et il est incontestable que si les pluies que nous subissons devaient encore continuer, les luzernes seraient fortement compromises, il faut donc espérer que le beau temps viendra réparer le mal qui existe. Pour revenir aux affaires, on a payé aujourd'hui :

Table with 2 columns: Paille de seigle, Paille de froment, etc. and their respective prices.

Pommes de terre-fécules

— Depuis notre dernier bulletin, la température n'a pas été meilleure, la hausse sur la pomme de terre a continué à faire de nouveaux progrès, il est vrai que de partout la marchandise se raréfie de plus en plus et si l'on considère que la récolte a un bon mois de retard, on peut en conclure que la campagne qui va finir ne se terminera qu'avec des prix élevés, surtout pour les pommes de terre de bonne conservation. Les vivrons valent aujourd'hui 65 à 67, soit jaunes, soit violettes. A la dernière foire de Firminy, où il y avait peu de marchandise, on a payé la violette de 7 à 7 50 et la jaune de 6 75 à 7 fr. 100 kilos.

La Jaune d'Auvergne

est tenue de 7 à 7 50 départ. Les pommes de terre du Lyonnais et du Dauphin valent à Lyon 65 et 7 fr. En Auvergne la hausse a fait également du progrès; on a payé hier à Chalons la jaune de 5 à 5 50 les 100 kilos sur le marché.

Fécules. — Les affaires en fécules sont toujours assez calmes; cependant les quelques détenteurs ne font aucune concession de prix; ils espèrent qu'avec les chaleurs la consommation reviendra aux achats et ils ne peuvent pas tomber plus bas. Fécules 1^{re}, 28 à 27; seconde, 20 à 23; verte, 15; Oise, 25; Vosges, 28 à 27; Loire Auvergne, 28; Chalons-sur-Saône, blutée, 28; en grain, 27 50. Fécules de Palanges en grains, 27; blutées, 28; en grain 27 50. Le tout par 100 kilos, aux conditions d'usage et dans les gares respectives de la féculerie.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

Bestiaux-viandes

Table with 4 columns: Anéens, Qualité, and Prix. Lists prices for various types of meat and livestock.

La grande quantité de marchandises présente au marché de ce jour a rendu les affaires difficiles; la vente a été des plus laibues et cela malgré une baisse assez accentuée, sur la marchandise de qualité courante.

Foires de la Huitaine

RHONE. — 30, Villefranche, Riverie, Propriétés, Saint-Clement-sur-V., 31, Brullioles, Cevenes, Ranchal, 1er juin, Chenelette, 2, Joux, 4, Saint-Bel, Saint-Just-d'Av.

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

Ouvertures de faillites. — Lyon. — Du sieur Louis Chaffurin, marchand tailleur, rue Bugeaud, 23; jugement du 26; syndic, M. Feys.

M. Bignet, pl. de la Pyramide, 4, a vendu sa charcuterie. M. Hippolyte Getta, montée de la Grande-Côte, a vendu son restaurant.

par ses soeurs, opéra bouffe en trois actes, musique de Victor Roger. — Une drôle de Visite, comédie en un acte.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS, etc. for various silk and wool categories.

BALLOTS PESÉS

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS, etc. for weighed bales.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS, etc. for silk from Aubenas.

BULLETIN DU 24 MAI

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS, etc. for a bulletin.

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS, etc. for silk from Saint-Etienne.

SPECTACLES ET CONCERTS

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h 3/4; rideau à 8 h 1/4. — Joséphine vendue

Etude de M° FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34

VENTE SUR LICITATION

En l'audience des Criées du Tribunal civil de Lyon

PROPRIÉTÉ

Quartier de Monplaisir, chemin des Tournelles, 47

Adjudication au Samedi 25 juin 1887

Mise à prix : 6,000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à M° Fore, avoué, et, pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

Etude de M° FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE

Après conversion En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon

PROPRIÉTÉ

Située à Lyon

Chemin de Gorge-de-Loup, 85

ADJUDICATION

Au Samedi 25 juin 1887 à midi

MISES A PRIX :

1er lot 5,000 fr.

2e lot 10,000 fr.

Pour les renseignements, s'adresser à M° Fore, Micollet et Fauchonnet, avoués, et, pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

MACHINES à TRICOTER

Dépôt Guy, aven. de Saxe, 159

MME CLAUDIA

Sommaire infatigable sur maladies, événements de la vie, etc. Moyen de réussir en tout. Cartes, lignes de la main et magnétisme. — Prix modérés. Discretion. Rue Centrale, 4, au 3e. Correspondance.

Régisse Auvergne

aux bour- sapin, souverain contre irritation, catarrhe, rhume, bronchite, toue, etc. Boite, 0,75. Auvergne, à Morestel (Isère).

Etude de M° FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34

VENTE VOLONTAIRE

EN SUITE DE CONVERSION

PROPRIÉTÉ

Située sur les communes de Saint-Jean et de Saint-Alban-d'Ar (Ardèche)

Comprenant : maison d'habitation et d'exploitation, jardins, terres, prés, bois taillis, bois de pins, chabataigneraie.

Adjudication au Samedi 25 juin 1887 à midi

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour renseignements s'adresser à M° Fore et Gontorbe, associés, et pour voir le cahier des charges au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

Hôtel des Ventes

19, Rue Confort, 19

VENTE DES MEUBLES

Les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis, de 4 heures à 5 heures

AVIS IMPORTANT. — Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer, de sept heures à midi, rue de l'Hôpital, 6.

AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE

VIENT DE PARAÎTRE

LE VADE MECUM

L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne

Par G. LENOIR, Lieutenant au 121e de ligne

Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise. Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie des connaissances militaires pratiques nécessaires aux officiers d'infanterie. Absolument au courant des derniers règlements, y compris les récentes instructions sur le combat, il dispense les officiers de rechercher et de territorialiser d'emporter tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix : 4 fr. — 4 fr. 25 francs par la poste.

LIBRAIRIE S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

VIENT DE PARAÎTRE

L'ANCIENNE PLACE DES CÉLESTINS

SON THÉÂTRE, SES CAFÉS-CHANTANTS, SES RESTAURANTS ET ESTAMINETS. Illustré d'une superbe gravure à l'eau-forte de M. DUMONT, représentant l'ancien théâtre des Célestins. Prix : 6 francs

Etude de M° CULLERON, avoué à Lyon, place des Terreaux, 2 successeur de M° Rombau

VENTE PAR FOLLE ENCHÈRE

D'UNE MAISON

Située à Lyon, montée de la Butte

Nos 1 et 3 (aspect ouest), 7 et 9 (aspect est) ET DE

CAVE VOUTÉE ET TERRAIN

Adjudication au Samedi 11 juin 1887, à midi

MISE A PRIX : 15,000 francs

Pour les renseignements, s'adresser à M° Culleron, avoué poursuivant, à Lyon, place des Terreaux, 2; à M° Priele, avoué à Lyon, rue de la République, 32; à M° Angles, avoué à Lyon, rue de la République, 28, et, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon.

EN VENTE

A l'Agence de Publicité V. POURNIER

14, Rue Confort, 14, Lyon

L'INDICATEUR GÉNÉRAL

Des Adresses Commerciales

DE LA SUISSE

Prix : CINQ Fr.

PAR COLIS POSTAL, 85 CENTIMES EN SUS

IMPRIMERIE NOUVELLE

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

LYON

Rue Ferrandière, 52

Et rue Palais-Grillet, 9

Journaux

Mémoires, Prospectus

Thèses, Mandats

Actions, Obligations

Cartes de visite

et d'Adresse, etc., etc.

LABOURS

Registres, Catalogues

Livrets de Société

Circulaires

Tarifs, Programmes

Prix courants

SPECIALITÉ D'AFFICHES

DE TOUS FORMATS

TRAVAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS

IMPRESSIONS DE LUXE ET DE FANTAISIE

Feuilleton de LA TRIBUNE du 31 Mai 1887

113

Flamberge au Vent!

PAR

E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE

DEUXIÈME PARTIE

LA COMTESSE BLANCHE

XV

LES « PARCHEMINS » DU MARQUIS DE TIRECHAPPE

Et Claude, laissant derrière lui les trois juges stupéfaits, sortit du prétoire la tête haute, avec des allures victorieuses, non point en accusé à peine délivré des étreintes de la question, mais en accusateur triomphant. D'un dernier regard impérieux et hautain, il écrasa le personnage mystérieux qui, en dépit de la cagoule dont son visage était couvert, ne parvenait pas à dissimuler l'émotion, voisine de la terreur, que trahissait en lui l'affaissement de son corps délaillant.

XVI

LES COMPAGNONS DE LA FLAMBERGE

A la pointe sud-est de l'île Saint-Louis, près du moulin à vent dont le

tic tac égayait un peu la solitude de cette partie reculée et presque déserte de Paris, s'élevait alors une petite maison à un seul étage, de bonne apparence, bien construite en briques avec arêtes de pierre, et dont le toit aigu, couvert d'ardoise, se distinguait aisément de loin parmi les tuiles rouges des habitations environnantes.

C'est là que demeurait maître David Arnaud, docteur de la Faculté, alors célèbre, de Montpellier et l'un des médecins les plus renommés de son temps.

Nous avons déjà eu l'occasion de présenter maître Arnaud au lecteur : c'est lui, on s'en souvient, qui, dans la forêt de Chantilly, avait rencontré Lusignac blessé, et lui avait donné ses soins.

On sait, du reste, que le docteur était, avec Jehdaël et la femme masquée, la seule personne vivante encore qui eût assisté à la naissance du comte Gilbert.

Comme son maître Ambroise Paré, David Arnaud était un calviniste fervent. Par l'étendue de ses connaissances et l'indépendance de son esprit, il dépassait de beaucoup la plupart de ses contemporains. Après avoir été mêlé activement aux guerres de religion, le docteur Arnaud s'était mis à voyager. Il avait rencontré à Prague le célèbre André Libavius et s'était lié d'amitié avec lui. Tous deux ils avaient entrepris de vérifier quelques-unes des théories et des formules d'Albert-le-Grand et de Paracelse.

Une longue série d'expériences les avait amenés à tenter, pour la première fois, la plus hardie peut-être des opérations chirurgicales que l'homme ait jamais imaginées : nous voulons parler de la transfusion du sang, qui, indiquée par Libavius à la fin du seizième siècle, ne devait être essayée de nouveau que soixante ans

plus tard, en Angleterre et ensuite en France.

La destinée ordinaire des hommes qui dépassent leur époque est d'être considérés comme des fous ou comme des scélérats. David Arnaud n'avait point échappé à cette loi. Il passait généralement pour sorcier, ce qui, dans ce temps-là, était l'une des formes de la scélératesse. Un demi-siècle auparavant, on l'eût brûlé; en 1609, on se contentait de le montrer au doigt et de faire l'isolement autour de lui, ainsi qu'autour d'un lépreux.

Pourtant, comme en définitive, nul médecin ne le valait, il fallait bien qu'on recourût à ses conseils dans les cas graves, et l'on citait de lui des cures merveilleuses qui, en affermissant sa réputation, avaient rendu évidentes pour tous ses relations avec l'enfer.

D'ailleurs, certains faits attestés par des gens tout à fait dignes de foi, honnêtes bourgeois ayant pignon sur rue, démontraient incontestablement qu'entre Satan et maître Arnaud un pacte secret avait été conclu.

On savait, à n'en pouvoir douter, qu'un jour, pour endormir l'un de ses clients, avant de pratiquer sur lui une opération douloureuse, il lui avait suffi de lui faire respirer, l'espace d'une seconde, un liquide incolore.

Il obtenait du feu à sa volonté, rien qu'en exposant à l'air certaine matière blanchâtre, d'une odeur fortement alliée, qu'il conservait soigneusement dans les fioles remplies d'eau, lesquelles apparaissaient elles-mêmes lumineuses dans l'obscurité.

On l'avait vu, le soir, pour s'éclairer méchamment avec une flamme bleue, et l'huile tout à fait remplacée par de l'eau, liquide tout à fait impropre à la combustion, comme tout bon chrétien le sait.

David Arnaud avait indiqué aux fils de Gilles Gobelin un procédé infail-

ble et peu coûteux pour teindre les laines d'une belle couleur écarlate. A la vérité, il prétendait tenir la précieuse recette de son ami Libavius. Mais il était clair que le Malin lui-même lui en avait livré le secret. A quel prix? C'est ce que se demandaient les bonnes gens en frémissant.

D'ailleurs, d'autres faits prouvaient incontestablement ses relations avec Satan.

Un pauvre homme qui souffrait de douleurs persistantes dans le bras était allé le trouver, à tout risque, David avait, en sa présence, mis en mouvement une machine singulière, faite de verre et de métal, d'où il avait tiré des étincelles rappelant le feu du diable par la forme et l'éclat.

Il avait ensuite ordonné au malade de toucher de la main l'étrange machine, et le patient avait éprouvé par tout le corps des secousses violentes.

Après quoi, David Arnaud lui avait remis une fourrure de chat et lui avait recommandé d'en froter son bras endolori. Puis il avait mis le pauvre homme à la porte sans vouloir accepter l'humble offrande qu'il lui tendait.

L'homme avait suivi l'ordonnance et s'était guéri.

Or, personne n'ignore que le chat comme le hibou, est un animal diabolique à qui Satan a accordé le don de voir dans les ténèbres. Tous les adeptes de la science hermétique des travailleurs du grand œuvre, les transmutateurs de métaux, les chercheurs de la pierre philosophale, Nicolas Flamel en tête, tous les sorciers, en un mot, avaient un chat pour compagnon.

Vous voyez donc bien que David Arnaud, lui aussi, était un sorcier, puisqu'il tirait des étincelles du verre et qu'il guérissait les douleurs rhumatismales avec la peau d'un chat. Au reste,

était hérétique endurci, un déterminé huguenot.

On l'appellait quand on ne pouvait pas faire autrement. Il venait quelquefois, lorsqu'il s'agissait de soigner un riche, toujours quand un pauvre diable avait besoin de lui. De lui, il exigeait des honoraires considérables; de l'autre, il ne voulait rien accepter, pas même un remerciement.

En somme, quoi qu'il fût bienfaisant, on le craignait et on le haïssait généralement.

Tel était le propriétaire de cette petite maison de l'île Saint-Louis, bâtie au bord de l'eau, où nous allons introduire le lecteur.

Quatre jours s'étaient passés depuis celui où Claude Tirechappe avait héroïquement subi la question au Grand-Châtelet.

Dans une salle du premier étage, sévèrement meublée, qu'éclairaient faiblement les rayons du soleil, une jeune fille écoutait avec attention un vieillard de haute taille, à l'air vénérable, qui venait d'entrer.

— Ainsi, disait-elle, de ce côté, nous n'avons rien à espérer. La personne sur laquelle vous comptiez...

— A quelle Paris peu de temps après la mort du roi, le lendemain même du jour où je l'ai vue. C'est pour nous un grand malheur, ma fille.

— Qu'attendez-vous donc de cette personne, Jehdaël?

— Tout, répondit le ministre calviniste; tout ce qu'une créature humaine peut faire, elle l'a fait pour sauver Gilbert.

— C'est une femme? interrogea la jeune fille, en qui le lecteur a, sans doute, deviné Blanche d'Aubeteyre, laquelle, après son éviction du logis de la rue des Tournelles, ne pouvant habiter l'hôtel de Lusignac, occupé par les gens du roi, avait trouvé chez maître Arnaud un asile sûr.

— C'est la mère de Gilbert! dit gravement Jehdaël.

Il y eut un silence. Blanche n'osait questionner davantage, et d'ailleurs Jehdaël semblait décidé à ne point dire un mot de plus sur le même sujet.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, quand on entendit la porte de la maison s'ouvrir et se refermer brusquement; un pas rapide retentit dans l'escalier et bientôt une main souleva la draperie qui masquait l'entrée de la chambre où se tenaient les deux personnages dont nous venons de rapporter les derniers mots.

— Gaspard! s'écria la jeune fille en apercevant dans l'entre-bâillement le jeune et fidèle laquais de Lusignac; entre! Eh bien! quelles nouvelles?

— Mauvaises, mademoiselle, fit Gaspard en secouant la tête avec découragement. J'ai passé toute ma journée à faire boire, dans une échoppe de la rue St-Antoine, les guichetiers et porteclefs de la Bastille qui étaient de sortie.

— Et qu'as-tu appris?

— Peu de chose. Mon maître est toujours dans le même état. Pour comble de malheur, le médecin qui est de la et le soignait bien, — car il est de la Religion, — est tombé subitement malade. De sorte que M. le comte est entre les mains de quelque âme bête ou de quelque catholique peu soucieux de sauver un calviniste.

— Où est-il enfermé?

— Toujours dans la tour de la Bastille, la plus inaccessible de toutes, car on n'y peut entrer que par la salle des Archives, et les casernes sont construites à ses pieds, de l'autre côté du fossé.

(A suivre.)

La Publicité par Abonnement

L'AGENCE DE PUBLICITÉ VOR FOURNIER

LYON. — 14, rue Confort, 14. — LYON

Offre à MM les Commerçants et Industriels une combinaison de publicité par abonnement à des conditions tout à fait exceptionnelles.

On sait que la publicité n'est efficace que si elle est permanente, très étendue et très variée.

Or, cette condition est remplie si l'on fait tous les jours et successivement une annonce dans l'un des sept principaux journaux de Lyon (une annonce par semaine ou 52 annonces par an dans chacun; au total, 364 annonces par année).

De plus, M. Fournier, ayant trouvé dans les administrations des journaux les concours les plus empressés pour que le prix de ces 364 annonces fût accessible aux budgets les plus modestes.

Tout commerçant ou industriel qui désire une annonce à publier 52 fois par an dans sept journaux à choisir dans la liste ci-après, soit 364 annonces au total, n'aura à payer, pour toute l'année, que 120 fr. pour chaque ligne passant alternativement tous les jours de l'année dans l'un des sept journaux choisis.

AINSI

2 lignes (répétées 364 fois) coûteront 240 francs

5 — — — — — 600 —

10 — — — — — 1,200 —

Une annonce de 10 lignes passant 25 fois dans chacun des huit journaux, au total 364 fois, coûtera donc 1,200 par an, ou 100 francs par mois, ou 3 fr. 33 par jour en moyenne; une annonce de 5 lignes coûterait moitié moins; une annonce de 2 lignes, cinq fois moins, etc. Pour les réclames, les prix seront le double de ceux ci-dessus indiqués pour les annonces quatrième page.

Liste des Journaux parmi lesquels chaque Client peut en choisir SEPT à son gré

LYON (Progrès, Nouvelliste, Express, Petit Lyonnais, Salut Public, Courrier de Lyon, La Tribune, Moniteur Judiciaire, Courrier du Commerce, Passe-Temps, Moniteur des Soies.

SAINT-ETIENNE. — Mémorial de la Loire, Petit Stéphanois, Moniteur, Loire Républicaine.

GRENOBLE. — Avenir de l'Isère, Petit Dauphinois.

SPECIMENS D'ANNONCES

CHACUN PEUT MODIFIER SELON SON GOÛT ET SA PROFESSION

2 lignes (20 fr. par mois) HOTEL de famille, rue... table bourgeoise.

3 lignes (30 fr. par mois) MME HERMANN Avenir par les cartes, cours de...

4 lignes (40 fr. par mois) Prêts sur HYPOTHEQUE. Biens ruraux. Renseignements gratuits. — M. A. L. R.

5 lignes (50 fr. par mois) MÉTHODE MULLER Seule garantissant réforme radicale de l'écriture en 12 leçons. M. rue...

6 lignes (60 fr. par mois) Grand Assortiment de Vins fins, Liqueurs et Spiritueux, produits de la Grande-Chartraine. Maison place... Lyon.

10 lignes (100 fr. par mois) PENSION BOURGEOISE VIE DE FAMILLE On prend des Pensionnaires des deux sexes. Bonne cuisine de ménage. Chambres et appartements confortables. — Bon air pour les convalescents. — Prix modérés. Soins particuliers. — S'adresser rue...

L. Réveil Financier

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

PUBLIE tous les TIRAGES et tous les RENSEIGNEMENTS UTILES aux CAPITALISTES

BUREAUX : 4, RUE DE CHOISEUL, PARIS

On s'abonne directement par Mandats ou Timbres, et dans tous les bureaux de Postes.

ABONNEMENTS — UN FRANC PAR AN — ABONNEMENTS

LA TRIBUNE

Grand format, 5 cent., est en vente dans tous les kiosques

Manufacture de Sacs & Bâches

C. PASSOT

1, r. Longue et q. Pôcherie, 12

LYON

SPECIALITÉ DE TRIMTES ET STORES

Pour Magasins et Appartements

VENTE ET LOCATIONS

TAILLEUR à façon. Prix modérés. R. Grôlée, 28

Enregistré à Lyon

Par voie de la Tribune de Lyon pour la légalisation de la signature et contre